

FLN

## Le Comité central ne parvient pas à élire son nouveau SG

Les travaux de la session extraordinaire du Comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) ont débuté, hier à Alger, pour l'élection d'un nouveau secrétaire général, en présence de 347 membres sur les 504 que compte le CC...

Lire pages 5

Corruption

- Rebrab, PDG du plus grand groupe privé, incarcéré
- Les Kouninef devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed

Lire pages 24



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

## Ould Kaddour démis de ses fonctions

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a limogé, hier, Ould Kaddour PDG de Sonatrach impliqué dans des affaires de corruption. Il été remplacé a ce poste par Rachid Hachichi.

Quotidien National d'Information - 8<sup>e</sup> Année - Mercredi 24 avril 2019 - 18 Chaâbane 1440 - N° 2078 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

A partir de Blida, Gaïd Salah persiste et signe :

# «Je rassure le peuple algérien que l'Armée continuera à l'accompagner»



Lire page 4



Des milliers d'étudiants ont investi, hier, la rue

## Le système acculé dans ses derniers retranchements

- Emboitant le pas aux marches du vendredi, pacifiques par leur démarche et devenues une tradition au fil du temps, des milliers d'étudiants ont investi la rue, hier, dans la capitale et à travers plusieurs wilayas du pays pour réclamer le départ de Bensalah, Bedoui et tous les autres symboles du régime Bouteflika. Les étudiants ont, encore une fois, été présents en force et se sont dits déterminés à rester mobilisés jusqu'à ce que toutes leurs revendications et celles de tout le peuple soient satisfaites. Ils ont scandé des slogans hostiles au régime actuel et rejeté toutes les démarches qu'il entreprend pour se maintenir en place...

Photo : Fatch Guidoum ©

Lire page 3

Tiaret

## Saisie de 3 armes à feu et d'une quantité de munitions et arrestation de 3 personnes

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, dernièrement à Tiaret, la saisie de 3 armes à feu, d'une quantité de munitions et d'objets utilisés dans la fabrication d'armes dans deux opérations distinctes, a annoncé le groupement territorial de ce corps de sécurité. Ces opérations ont été effectuées sur la base d'informations parvenues à la katiba de gendarmerie nationale de Ksar Chellal, jeudi dernier, faisant état de transport d'armes à bord d'un véhicule de Hassi Fedoul (Djelfa) à Ksar Chellal (Tiaret). Les Gendarmes ont intercepté le véhicule suspect au niveau de la route nationale N° 77 à son bord un individu, qui fut arrêté en possession d'un fusil de chasse, d'un pistolet automatique ancien, de 4 cartouches, de munitions et d'objets utilisés dans la fabrication d'armes, a-t-on

ajouté. Présenté pour fabrication et vente d'armes sans autorisation devant le procureur de la République près le tribunal de Ksar Chellala, le mis en cause a été placé sous contrôle judiciaire. Dans la deuxième affaire, une information a permis aux brigades territoriales des communes de Rechaiga et Ain Dzarit d'effectuer une perquisition aux domiciles de deux personnes dans les communes de Nadhora et de Rechaiga, qui a permis la saisie d'un fusil de chasse, de 24 cartouches de calibre 12 et 16 mm, de 23 autres vides et d'une cartouchière. Arrêtés et présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Ksar Chellala, les deux mis en cause ont été traduits devant la justice qui leur a infligés une amende de 100.000 DA chacun.



Lutte antiterroriste

### 2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Oran

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 22 avril 2019, à Oran - 2° Région militaire, 2 éléments de soutien aux groupes terroristes». En outre, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, «a appréhendé à Tamanrasset - 6° RM, 21 orpailleurs et saisi 2 véhicules, 3 groupes électrogènes et 3 marteaux-piqueurs», tandis que d'autres détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont

arrêté à Ain Guezzam - 6° RM, 22 contrebandiers et saisi 2 véhicules tout terrain, 1322 unités de produits pharmaceutiques et divers objets». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tébessa - 5° RM, un narcotraffiquant en possession de 5,3 kg de kif traité, 400 comprimés psychotropes, ainsi que 520 cartouches et 38 kg de produits servant dans la confection de cartouches». Par ailleurs, «11 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset et Tlemcen».

Ain Oussara  
**2 faussaires africains arrêtés au centre-ville**

Deux ressortissants africains impliqués dans une affaire de faux et usage de faux et transformation d'un appartement du centre-ville en un atelier clandestin pour la reproduction illégale de faux billets de banque, en dinars et en devises, en vue de leur écoulement sur le marché, ont été arrêtés par les services de la police judiciaire de la sûreté urbaine de la daïra de Ain Oussara. Les faussaires âgés de 30 et 34 ans ont été appréhendés sur la base d'informations et d'une enquête approfondie menée par les policiers. La perquisition effectuée dans leur domicile a donné lieu à la saisie de matériels et équipements dont un micro-ordinateur avec tous ses accessoires, des coupures de papiers destinées à la falsification, de la poudre pour le faux et usage de faux, du papier aluminium, 10 appareils cellulaires, 6 puces, un montant de 6.000 DA et une somme de 2.000 francs africains, du papier plastique et un appareil récepteur d'Internet. Ils ont été présentés au Tribunal et placés sous mandat de dépôt.

Béchar

### Arrestation de 3 trafiquants de drogue et saisie de 52 kg de kif traité

Trois trafiquants de drogue qui essayaient d'introduire à partir des frontières sud-ouest du pays une quantité de 52 kg de kif traité ont été arrêtés par les éléments de la Brigade régionale de lutte contre le trafic de drogue, a annoncé la cellule de communication et d'information de la sûreté de la wilaya de Béchar. Agissant sur renseignements faisant état de l'imminente introduction d'une importante quantité de kif à travers les frontières algéro-marocaines, les éléments de la brigade précitée, en collaboration avec le secteur militaire de la 3° Région militaire à Béchar, ont mis en place un dispositif de recherches discret et mis la main sur 52 kg de kif qui étaient cachés dans un lieu désert

à proximité de la route reliant la commune frontalière de Beni Ounif à Béchar. Les investigations entreprises par les enquêteurs de la Brigade régionale et la Gendarmerie nationale ont permis l'identification des 3 trafiquants mêlés à cette affaire. L'arrestation de ces 3 individus a permis aussi la saisie d'un véhicule particulier qui devait acheminer la drogue vers une autre région du pays, de même qu'un montant de 180.000 DA. Les 3 trafiquants ont été présentés à la justice et mis en détention préventive par le juge d'instruction en attendant leur comparution devant le tribunal compétent.

### Lutte contre le commerce des stupéfiants 2 dealers arrêtés à Planteurs

Une somme de 270 euros, une autre de 29 millions de centimes provenant de la vente des stupéfiants en plus de 21 barres de kif traité et 207 comprimés psychotropes ont été saisis par les services de la BMPJ du quartier «Les Planteurs». Suite à une perquisition effectuée dans le domicile de l'un des dealers arrêtés. Deux individus âgés de 27 et 29 ans ont été appréhendés par les policiers sur la base des informations. Un lot d'armes blanches dont 2 épées, 4 couteaux de boucher entre autres ont été saisis. Ils seront présentés au tribunal à l'issue des investigations.

### Spécialisés dans le cambriolage des locaux commerciaux Une bande de 4 malfaiteurs démantelée

La bande de malfaiteurs qui s'est spécialisée dans le cambriolage des locaux commerciaux a été neutralisée par les services de la police judiciaire de la sûreté urbaine de M'cif dans la wilaya de M'sila. Quatre individus âgés de 21 ans ont été appréhendés par les enquêteurs à bord d'un véhicule de marque Ibiza. Ils ont été arrêtés à la suite d'une plainte déposée pour vol de portables. Les recherches enclenchées ont

révélé que les mis en cause avaient à leur actif plusieurs vols. Lors de la fouille du véhicule, les policiers ont découvert, un montant de 5.330 DA, 8 portables, 10 écouteurs, 2 clés, une clé de véhicule Ibiza, une autre clé de voiture Chevrolet, 2 bagues en métal blanc, une chaîne en or, plusieurs pièces d'identités, des paquets de cigarettes et une montre. Ils seront présentés au parquet, à l'issue des investigations.



Édité par la Sarl Echo Médias Algérie

**Directeur Général Fondateur**  
Tewfiq Meraou

**L'ÉCHO D'ALGERIE**  
Quotidien National d'Information

**Directeur de la Publication**  
Ahsene Saaid

**Rédacteur en Chef**  
Mouloud Hamdi

**Directeur Technique**  
Walid Boumaaraf

**Siège Social** : 32, Avenue de Maubeuge - Alger  
**Rédaction** : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger

**Tél-Fax** : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

**Direction de la publicité** : **Tél-Fax** : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية  
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

**Compte N°** : 005001114002013631013

**Anep**  
Tél : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
Fax : 021 73 95 59

**Diffusion**  
Ouest-Centre-Est  
Zigzag Expresse  
**Impression**  
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

# Des milliers d'étudiants ont investi, hier, la rue Le système acculé dans ses derniers retranchements

*Emboitant le pas aux marches du vendredi, pacifiques par leur démarche et devenues une tradition au fil du temps, des milliers d'étudiants ont investi la rue, hier, dans la capitale et à travers plusieurs wilayas du pays pour réclamer le départ de Bensalah, Bedoui et tous les autres symboles du régime Bouteflika.*

Les étudiants ont, encore une fois, été présents en force et se sont dits déterminés à rester mobilisés jusqu'à ce que toutes leurs revendications et celles de tout le peuple soient satisfaites. Ils ont scandé des slogans hostiles au régime actuel et rejeté toutes les démarches qu'il entreprend pour se maintenir en place. A travers ces marches pacifiques, le peuple algérien aura démontré toute sa splendeur et toute sa grandeur et fait preuve d'un haut degré de civisme et de fierté retrouvée. En dépit de toutes les tentatives internes et externes visant à porter atteinte à son unité, sa cohésion et sa souveraineté, le peuple algérien vient de démontrer qu'il demeurera à jamais un et indivisible et qu'il saura encore, comme il l'a fait toujours par le passé, faire échec à tout ce qui nuire à son unité nationale. Dans cette conjoncture particulière que traverse le pays, plusieurs partis et personnalités politiques ont appelé, ces derniers jours, à la nécessité de conjuguer les efforts en vue d'édifier une Algérie nouvelle à laquelle tout le monde aspire. Pour de nombreux acteurs politiques, la conjoncture sensible que traverse le pays exige un rapprochement entre toutes les franges du peuple algérien et la classe politique en vue de relever les défis qui se posent, dont notamment la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité nationale et les intérêts suprêmes du pays, tout en affirmant que la stabilité du pays est quelque chose de sacré et qu'elle constitue une ligne rouge à ne pas franchir. A ce titre, les idées proposées sur la scène nationale sont à même de concrétiser le rapprochement entre les différentes franges de la société populaire et d'ouvrir d'autres perspectives permettant de surmonter fin de sortir sain et sauf de la situation actuelle, ont-ils souligné, mettant l'accent sur l'impératif de faire preuve de sagesse et faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et du citoyen. Saluant le caractère pacifique des marches populaires, ces partis a mis en garde contre certaines parties suspectes qui mettent en péril l'unité et la stabilité du pays et

anéantissent les aspirations du mouvement populaire, tout en soulignant le rôle important de l'ANP dans la protection du pays et l'attachement à ses missions constitutionnelles et à ses engagements en tant que rempart du peuple et de la nation. Ainsi, les participants à la réunion de concertation de partis de l'opposition, de représentants de syndicats et de personnalités nationales, tenue au siège du Front algérien pour le développement, la liberté et la justice (FADLJ), ont proposé une feuille de route pour une solution politique dans le cadre de la légitimité populaire, à mettre en oeuvre au terme de l'actuel mandat présidentiel. Cette feuille de route prévoit l'institution d'une courte période de transition au cours de laquelle les prérogatives du président sortant seront transmises à une instance présidentielle composée de personnalités nationales connues pour leur crédibilité, probité et compétence. L'Instance aura pour mission de prendre en charge les revendications du peuple et ses membres s'abstiendront de toute candidature ou proposition de candidature lors des prochaines échéances électorales. Elle aura également à assumer les prérogatives du chef de l'Etat et à nommer un gouvernement de compétences nationales pour gérer les affaires, outre la création d'une instance nationale indépendante pour l'organisation des élections et la révision de la loi portant régime électoral aux fins d'organiser une élection présidentielle libre et régulière.

**Des comités populaires regroupant les différentes franges de la population (travailleurs, étudiants, retraités, etc.), pour consacrer la souveraineté du peuple**

Il a été convenu lors de cette réunion de la poursuite des concertations autour des questions et démarches complémentaires pour une meilleure prise en charge des



Ph : Fatch Guidoum ©

revendications populaires et de la définition d'un délai n'excédant pas six mois pour la concrétisation des clauses de la feuille de route. Le débat se poursuivra autour de la feuille de route pour décider des mécanismes appropriés pour la prise en charge des revendications du peuple. Les participants ont exprimé leur disponibilité à examiner d'autres propositions susceptibles de prendre en charge ces revendications, appelant l'ANP à aider à la consécration des attentes populaires dans le cadre du respect de la légitimité populaire. Ils ont lancé un appel au peuple algérien à l'effet de maintenir leur mouvement de protestation et faire preuve de vigilance face à toute tentative d'infiltration, de dispersion, ou de contournement de leurs revendications. De son côté, le parti du Front Al Moustakbal avait proposé un plan basé sur le respect de la Constitution afin de sortir le pays de cette situation. Le même parti avait plaidé en faveur de la création d'une haute instance de surveillance des élections tout en élargissant ses prérogatives à

l'organisation et la surveillance des élections ainsi que l'annonce des résultats, parallèlement au maintien de toutes les institutions en exercice pour assurer la gestion des affaires de l'Etat. Pour sa part, le Parti des travailleurs a réitéré, par la voix de sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, son appel à la mise sur pied de comités populaires qui regroupent différentes catégories de la société et œuvrent à formuler les revendications soulevées par les citoyens durant les dernières marches pacifiques. Hanoune a précisé que la seule voie à même de consacrer la souveraineté du peuple est de constituer des comités populaires qui regroupent toutes les catégories de la société, à savoir des étudiants, des travailleurs, des retraités, des personnes aux besoins spécifiques et des jeunes qui mandateront, à leur tour, leurs délégués pour convoquer une assemblée générale nationale et formuler les revendications soulevées par les citoyens. Dans ce sens, elle a souligné que les comités populaires sont nécessaires, car il s'agit de préserver le caractère pacifique des marches populaires, considérant que la participation de l'ensemble des franges sociales dans la constitution de ces commissions est une consécration effective de la souveraineté du peuple. Dans ce sens, la SG du PT a indiqué que les slogans brandis lors des derniers vendredis, qui étaient plus précis, ont défini le contenu politique et socioéconomique des aspirations de la majorité du peuple qui veut le départ du système politique et veut exercer sa pleine souveraineté. Ces slogans ont également exprimé de manière franche et claire le rejet de toute ingérence étrangère, ce qui affirme que la majorité est attachée à la souveraineté nationale, a-t-elle ajouté. De son côté, le secrétaire général du mouvement El Bina a déclaré que son parti politique espère que le mouvement populaire puisse aboutir à des solutions

réalistes épargnant au pays toute dérive. Il a relevé que l'Algérie nécessite actuellement des solutions politiques pratiques lui permettant de gagner du temps et aller vers le changement qui assure la sécurité du pays, précisant que ce mouvement populaire, auquel «nous adhérons comme citoyens et non pas comme partis, nécessite une représentation qui correspond aux ambitions du peuple». Dane a estimé qu'il faut passer directement aux élections présidentielles, notant que le futur président élu est le seul habilité à mettre en place des réformes que nécessite la nation sur le plan politique, social et économique, ajoutant que le mouvement populaire doit donner lieu à un dialogue constructif où contribuent des sages, des compétences et différents autres acteurs. Le secrétaire général du mouvement a fait savoir que son parti soutient la stabilité des institutions de l'Etat, saluant le caractère civilisé du mouvement pacifique et le professionnalisme dont ont fait preuve les services de sécurité. Dans le même ordre d'idées, le président du parti Ahd 54, Ali Faouzi Rebaïne a affirmé que le peuple algérien était souverain quant au choix de ses représentants. Rebaïne a précisé que le mouvement populaire doit avoir une issue, ajoutant que la rue ne renoncera pas à ses revendications et n'acceptera pas de représentants du système actuel. Après avoir rappelé le soutien de son parti au mouvement populaire, le président de AHD 54 a appelé à la nécessité de respecter la Constitution et les lois de la République et de prendre en charge les revendications du peuple. Il a également appelé à prendre des décisions et des mesures opérationnelles en y associant le peuple, préconisant la formation d'un gouvernement d'entente nationale qui prendra en charge la préparation et la supervision des élections.

T. Benslimane



Ph : Fatch Guidoum ©

# A partir de Blida Gaïd Salah persiste et signe : «Je rassure le peuple algérien que l'Armée continuera à l'accompagner»

*Le général de corps d'armée a tenu, ce mardi, une réunion avec les cadres et les éléments de la Division, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée à toutes les unités de la 1<sup>re</sup> Région militaire via visioconférence, dans laquelle il a évoqué la situation que traverse notre pays, qui constitue une étape décisive dans son histoire.*

Une étape qui exige de tout un chacun de préserver l'unité et la cohésion qui ont toujours marqué le parcours de l'Algérie indépendante : «Suite à ces données enregistrées sur le terrain, je tiens à rassurer de nouveau le peuple algérien et lui assurer que l'Armée nationale populaire continuera à l'accompagner avec la même détermination et résolution, suivant une stratégie bien étudiée, jusqu'à la concrétisation de ses attentes légitimes, qui commencent, Dieu merci, à porter leur fruit progressivement, jusqu'à ce qu'elles soient totalement concrétisées, selon les étapes préconisées par l'Armée nationale populaire, qui a de tout temps fait prévaloir l'intérêt de la nation et du peuple et en a fait un objectif au-dessus de tout.

**«Nous avons constaté l'apparition de certaines voix qui ne veulent aucun bien à l'Algérie, appelant à l'entêtement et l'acharnement à maintenir les mêmes positions préétablies, sans tenir compte de tout ce qui a été réalisé»**

Des étapes qui requièrent de la raison, de la clairvoyance et de la sérénité afin de les parachever en toute quiétude et sécurité. S'agissant de ces étapes prometteuses, visant à parachever le projet de l'édification nationale, nous avons constaté l'apparition de certaines voix qui ne veulent aucun bien à l'Algérie, appelant à l'entêtement et l'acharnement à maintenir les mêmes positions préétablies, sans tenir compte de tout ce qui a été réalisé, le rejet de toutes les initiatives et le boycott de toutes les démarches, y compris l'initiative de dialogue qui est censée être un des mécanismes civilisés qu'il y a lieu de valoriser, notamment dans ces circonstances particulières que vit notre pays. Ainsi, il y a lieu de mettre à profit toutes les opportunités pour aboutir à une convergence des visions et un rapprochement des points à même de permettre d'aboutir à une solution, voire plusieurs, à la crise dans les plus brefs délais, car si la situation perdure davantage elle aura des conséquences néfastes sur l'économie nationale et sur le pouvoir d'achat des citoyens, surtout que nous sommes à la veille du mois de Ramadhan.

**«Le peuple algérien est souverain dans ses décisions, et c'est à lui qu'il appartient de trancher la question lors de l'élection du nouveau président de la République, qui aura la légitimité requise pour satisfaire le reste des revendications populaires légitimes»**

Tout cela confirme que ces voix et ces positions obstinées œuvrent à entraîner le pays vers le piège du vide

constitutionnel et le faire entrer dans la spirale de la violence et de l'anarchie, ce que refuse catégoriquement, à la fois, tout citoyen dévoué à sa patrie et l'Armée nationale populaire. A tous ceux-là, nous dirons que le peuple algérien est souverain dans ses décisions, et c'est à lui qu'il appartient de trancher la question lors de l'élection du nouveau président de la République, qui aura la légitimité requise pour satisfaire le reste des revendications populaires légitimes». Le général de corps d'armée a appelé le peuple algérien à prendre toutes les mesures de précaution et de vigilance dans ces circonstances qui exigent davantage de sagesse pour déjouer toutes les conspirations fomentées contre notre pays : «Ce à quoi vous aspirez par votre élan populaire, en termes de nobles objectifs, que nous saluons, requiert de nous tous de faire preuve de perspicacité et de sagesse afin de mettre en échec toutes les conspirations qui se trament contre notre patrie. Ainsi, nous dépasserons ensemble et en toute sécurité cette étape dans l'histoire de notre nation. Dans ce sillage, tout en saluant encore une fois votre compréhension et conscience quant à la sensibilité de cette phase, je vous invite encore une fois, vous, enfants de ma patrie, à faire preuve davantage de prudence et de précaution afin que vos marches préservent leur aspect pacifique et civilisé et ce, en œuvrant à les encadrer et les organiser en vue de les prémunir contre toute infiltration ou dérapage, comme fut le cas durant les marches du vendredi dernier, qui se sont caractérisées par le calme et la sérénité, déjouant ainsi comme à l'accoutumée, tous les plans ciblant la sécurité et la stabilité de notre patrie».

**«Nous avons pu recueillir des informations avérées faisant état d'un plan malveillant pour mener le pays à l'impasse, dont les prémices remontent à 2015, lorsque les trames et les visées du complot ont été révélées»**

A cet effet, nous rappelons que notre pays n'a cessé d'être la cible de complots abjects, pour le déstabiliser et mettre en péril sa sécurité, en raison de ses positions constantes et sa décision souveraine refusant tout diktat. En effet, nous avons pu recueillir des informations avérées faisant état d'un plan malveillant pour mener le pays à l'impasse, dont les prémices remontent à 2015, lorsque les trames et les visées du complot ont été révélées. Nous œuvrons sereinement et avec patience à démanteler les bombes à retardement qu'ont implantées ces corrompus et corrupteurs dans les différents secteurs et structures vitales de l'Etat. Ces secteurs seront assainis grâce à la conjugaison des efforts de toutes les personnes de bonne foi, ainsi qu'à la conscience du peuple algérien jaloux pour sa patrie et la disponibilité



de ses enfants et frères au sein de l'Armée nationale populaire, déployés dans tous les recoins du pays, veillant à préserver l'autorité de l'Etat et la crédibilité des institutions et leur fonctionnement normal».

**«J'ai appelé l'appareil de la justice, à accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple»**

Le général de corps d'armée a valorisé la réactivité de l'appareil de la justice à l'appel qu'il lui a adressé afin d'accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics : «Par ailleurs, j'ai appelé l'appareil de la justice, dans mes interventions précédentes, à accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple. Dans ce contexte, précisément, je valorise la réponse de la justice quant à cet appel qui représente un volet important des revendications légitimes des algériens, ce qui permettra de

rassurer le peuple que son argent pillé sera récupéré par la force de la loi et avec la rigueur requise. Il y a lieu également de mettre en garde contre ce phénomène étrange qui consiste à l'incitation à entraver l'action des institutions de l'Etat et d'empêcher les responsables d'accomplir leurs missions. Ce sont là des comportements contraires aux lois de la République que ne peut accepter le peuple algérien jaloux des institutions de son pays et que ne peut tolérer l'Armée nationale populaire, qui s'est engagée à accompagner ces institutions conformément à la Constitution. Comme nous attirons l'attention à ne pas tomber dans le piège de la généralisation et de se garder de faire des préjugés concernant l'intégrité et le dévouement des cadres de l'Etat, qui comptent parmi eux, beaucoup de cadres honnêtes, intègres et loyaux, qui veillent à garantir la continuité des institutions de l'Etat et assurer le bon fonctionnement des affaires publiques au service de la nation et des intérêts des citoyens. Car l'Algérie compte parmi ses enfants des compétences dévouées dans tous les secteurs, qui la portent dans leurs cœurs et n'ont d'allégeance qu'envers la patrie, leur unique souci étant de servir leur pays et le voir fort et fier dans le concert des nations».

Synthèse T. M. /Ag.

FLN

# Ouverture de la session extraordinaire du CC dans un climat de tension

Les travaux de la session extraordinaire du Comité Central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) ont débuté, hier à Alger, pour l'élection d'un nouveau secrétaire général, en présence de 347 membres sur les 504 que compte le comité.

La séance d'ouverture, émaillée de quelques escarmouches entre les membres du CC, car certains se sont opposés au choix du membre désigné pour présider les travaux, en sa qualité de membre le plus âgé, tel que prévu dans les statuts du parti, a vu la présence d'anciens visages du parti, voire des ministres «contestés par le peuple». Le CC a entamé ses travaux par le retrait de confiance au SG Djamel Ould Abbes, absent à cette séance, à l'unanimité des membres du CC qui ont décidé également de geler sa qualité de membre au sein du CC. La séance d'ouverture a été levée suite à des désaccords survenus au sujet de la liste proposée pour les membres du bureau de la session, et concernant l'élaboration de la liste des membres du comité de candidatures pour le poste de SG. Les membres du CC

devront proposer deux membres représentants pour chaque région du pays en ce qui concerne le bureau de la session et trois membres pour chaque région pour le comité de candidatures. Le comité de candidatures se chargera de trancher sur les dossiers de candidatures pour le poste de SG, sachant qu'un nombre important des membres du CC se sont portés candidats à ce poste, dont de vieux membres et des jeunes. La wilaya d'Alger avait donné son autorisation pour la tenue d'une session extraordinaire du comité central du FLN, à la demande de l'ex-SG, Djamel Ould Abbes et de membres du CC. Le membre du bureau politique du FLN et chargé de la communication, Hocine Khaldoun, avait souligné, la veille de la tenue de cette session, «l'importance» de la reporter et de revoir l'aspect juridique, objet de polémique, à travers



la publication de la liste officielle des membres du CC issue du 10<sup>e</sup> congrès». L'instance dirigeante du FLN avait démenti, récemment, la démission de son coordonnateur, Mouad

Bouchareb, affirmant «exercer normalement ses missions». Elle a également rappelé que les «portes du parti restent ouvertes à tous les cadres et militants, sans exclusive».

## Appel de membres à l'élection d'un homme de consensus à la tête du Secrétariat général

Des membres du comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) ont mis en avant, hier, la nécessité pour le nouveau secrétaire général du parti d'être un homme de consensus issu de l'urne sans injonction ou favoritisme. Dans des déclarations en marge de la tenue de la session extraordinaire du CC du FLN au Centre international des conférences Abdellatif Rahal (Alger), ces membres ont été unanimes à dire que le prochain Secrétaire général du parti «doit être un homme de consensus non impliqué dans des affaires de corruption et un véritable militant issu de la base». Dans ce contexte, Benaï Ahmed (Chlef) membre du comité central a indiqué que «les membres du comité ont convenu de choisir sou-

verainement un nouveau secrétaire général, sans favoritisme et loin des pratiques qu'a connu le parti dans pareilles occasions».

Déplorant la situation dans laquelle se trouve le parti qui se retrouve «pointé du doigt», Benaï a appelé à unifier les rangs pour «sauver le Front des pratiques de certaines personnes», particulièrement en cette conjoncture sensible que traverse le pays.

De son côté, Si Foudil Mohamed (Mascara) a appelé à la nécessité, pour le FLN, d'aller de l'avant, à travers un rajeunissement de ses militants et une rupture totale avec toutes les pratiques anciennes, notamment en matière de transparence dans la gestion du parti.

Le Mouhamed du FLN à Hassi Messoud,

Abdelli Abdelhamid, a affirmé que le SG élu «doit être intègre et loyal», ajoutant que sa mission consistera, en premier lieu, à servir les intérêts du parti en particulier et ceux de l'Algérie en général.

«Tous les membres du CC rejettent que des ministres ou d'anciens responsables se présentent comme candidat pour le poste de SG», a-t-il fait remarquer. Abondant dans le même sens, Nassima Hadj Kouider de la Mouhafadha de Bouzaréah (Alger), s'est dite contre la candidature de tout responsable, membre du Parlement ou ministre pour le poste de SG du parti. Parmi les critères que le SG élu doit remplir, Hadj Kouider a cité «l'ancienneté et l'impartialité», arguant que ce dernier «doit réser-

ver un bon traitement à l'ensemble des militants, notamment ceux de la base dans le cadre du respect des statuts du parti».

Les membres du CC ont élu, à huis-clos, les 12 membres respectifs du bureau de la session et du comité de candidatures. Les travaux de la session extraordinaire du Comité central du FLN ouverts, hier à Alger, ont été marqués par la décision unanime des membres du CC de retirer leur confiance à Djamel Ould Abbes et de geler sa qualité de membre au sein du comité. Il est procédé, également, au choix des membres respectifs du bureau politique et du comité de candidatures, à savoir 3 représentants pour chaque région.

### Relations bilatérales algéro-américaines Etablir des partenariats avec l'Algérie, «une des priorités des Etats-Unis d'Amérique»

L'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, John Paul Desrocher a affirmé, lundi en fin d'après midi, à Constantine, que l'établissement de nouveaux partenariats avec l'Algérie reste «une des priorités des Etats-Unis d'Amérique». Dans un point de presse à l'issue d'une rencontre-débat avec des investisseurs et opérateurs économiques de Constantine tenue au siège de la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Rhmel, le diplomate américain a indiqué que son pays «œuvre à renforcer les relations bilatérales et à encourager les investisseurs à opter pour des partenariats solides». Qualifiant l'économie algérienne de «diverse et dynamique», Desrocher a précisé que la rencontre avec les opérateurs économiques de Constantine avait comme objet d'étudier et de débattre les voies de développement des relations économiques entre les deux pays. Il a dans ce contexte relevé que «l'Algérie et les USA entretiennent de fortes relations à consolider davantage à travers des partenariats d'affaires et d'échange notamment». Le diplomate américain qui a réitéré la volonté de son pays à développer les relations avec l'Algérie, a rappelé que c'est sa 2<sup>e</sup> visite à Constantine en l'espace d'une année.

## Le Comité central du FLN n'est pas parvenu à élire un nouveau SG

Les travaux de la session extraordinaire du Comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) ne sont pas parvenus, hier après-midi, à élire le nouveau secrétaire général du parti et ce, malgré l'approbation à l'unanimité des membres du Bureau de la session et du comité de candidatures, qui a présenté son règlement intérieur, avant de procéder, au recensement des candidatures. Au total 12 noms figurent sur la liste préliminaire des candidats au poste de SG, dont Kharchi Ahmed, Djamel Benhamouda, Ali Seddiki, Mohamed Djellab, Saïd Bouhadja, Mustapha

Mazouzi, Abdelhamid Si Afif, Saïd Bedaïda, Mohamed Djemai, Aboul-Fadl Badji, Hocine Kheldoune et Fouad Sebouta.

L'ouverture des travaux a enregistré de vives tensions et altercations entre les présents au sujet des anciennes figures, ministres et responsables rejetés par le peuple. Des voix se sont élevées pour réclamer l'accompagnement des revendications populaires par un renouvellement du parti à travers l'élection de personnalités aptes à redorer son blason.

Synthese Ahsene Saaid

Education

## Bedoui préside 2 conseils interministériels consacrés au secteur de l'éducation

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présidé dimanche et mardi à Alger, deux conseils interministériels consacrés au secteur de l'éducation nationale, ont indiqué mardi les services du Premier ministre dans un communiqué. «Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présidé, le dimanche 21 et le mardi 23 avril 2019, deux conseils interministériels consacrés au secteur de l'éducation nationale, à la veille de la tenue des examens nationaux de fin d'année, d'une part, et dans la perspective de la rentrée scolaire, universitaire et celle de la formation professionnelle 2019-2020, d'autre part», a souligné la même source. Selon les services du Premier ministre, «la préparation des examens scolaires nationaux de fin d'année été à l'ordre du jour de la 1<sup>ère</sup> réunion qui s'est tenue le dimanche 21 avril 2019». Le Conseil interministériel tenu dimanche a ainsi permis de «faire le point sur les dispositions prises et celles à mettre en place, à l'effet d'assurer le bon déroulement des examens de fin d'année (BAC, BEM, et 5<sup>e</sup> année primaire), ainsi que sur l'ensemble des questions liées à la sécurisation des différentes épreuves».

«Il a été noté, avec satisfaction, un état d'avancement des plus appréciables quant aux mesures déjà prises par le secteur de l'éducation nationale», a affirmé la même source, soulignant que le «Premier ministre a instruit les différents responsables présents en vue de reconduire l'ensemble des dispositifs ayant donné satisfaction lors des épreuves de l'année écoulée,

tant en matière de sécurité que de commodités d'accompagnement, tout en veillant à apporter les améliorations jugées nécessaires, notamment dans les régions du Sud du pays ainsi que dans les zones isolées». Par ailleurs, le Conseil interministériel tenu mardi et consacré aux préparatifs liés à la rentrée scolaire, universitaire et celle de la formation professionnelle de septembre 2019, a permis de «procéder à l'examen de la situation prévalant dans les trois secteurs en termes d'effectifs et d'infrastructures» et de «faire le point sur les moyens à mettre en œuvre en vue de répondre à leurs besoins sans cesse croissants», a-t-on ajouté. «Le Conseil interministériel a enregistré avec satisfaction la livraison massive d'infrastructures pédagogiques pour la prochaine rentrée et ce, dans les 3 secteurs concernés», a-t-on souligné.

Il a été décidé, lors de ce Conseil, de mettre en place une commission présidée par le ministre de l'Habitat avec, pour mission, d'identifier avec exactitude les zones de tension ainsi que les correctifs nécessaires à apporter pour les prendre en charge, ainsi qu'une commission technique auprès du ministre des Finances regroupant les représentants des secteurs concernés et qui aura pour charge d'examiner les demandes financières incompressibles y afférentes. Il a été décidé, également, de convoquer un Conseil interministériel dans une quinzaine de jours, pour «examiner les résultats des travaux des commissions instituées», a-t-on indiqué.

## Transport aérien

# La nouvelle aérogare d'Alger sera mise en service lundi prochain

La nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger, Houari-Boumediène, d'une capacité de 10 millions de passagers/an, sera mise en service lundi prochain, a annoncé, ce mardi, le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba.

«**S**ur instruction du gouvernement, l'entrée en service de la nouvelle aérogare se fera lundi 29 avril 2019. La desserte ferroviaire de l'aéroport d'Alger sera lancée le même jour», a déclaré Kouraba à la presse à l'issue d'une visite d'inspection à cette nouvelle infrastructure aéroportuaire. Il s'agit d'une «énorme réalisation qui devrait servir d'exemple et constituer une source de fierté pour les Algériens», selon le ministre. Cette nouvelle infrastructure qui «reflète l'image de l'Algérie moderne», a été construite «conformément aux standards internationaux, avec des matériaux de haute qualité», assure Kouraba. Sur une superficie de 200 000 m<sup>2</sup>, la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles. Elle comprend aussi 20 postes de contact pour avions, 2 postes stations pour avion gros-porteurs A380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure électrique, ainsi que des dizaines de locaux com-

merciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué de tri de bagages, outre un parking de 4200 places. Air Algérie sera la première compagnie aérienne à exploiter cette nouvelle aérogare avec des vols destinés à Paris, selon les explications données lors de la visite.

La nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger a été réalisée par la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC). Parallèlement à la mise en service de la nouvelle aérogare, la ligne ferroviaire reliant l'aéroport international Houari-Boumediène à la gare de Bab Ezzouar, sera ouverte aux passagers. Elle s'étend sur un linéaire de 2,8 km, dont 1,6 km de tunnel réalisé sous la rocade autoroutière sud, reliant Dar el Beïda à Ben Aknoun.

La gare ferroviaire de l'aéroport d'Alger comprend des surfaces commerciales et de restauration disponibles pendant les horaires d'exploitation fixés de 6h00 à 21h00. Cette gare, construite en trois niveaux, est équipée d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite et des escaliers mécaniques.

Houda H.



## Sécurité sociale

# L'e-paiement contribue à l'amélioration du service public



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a indiqué, ce mardi, à Alger, que la télé-déclaration et le paiement électronique (e-paiement) des cotisations de la sécurité sociale, mis en place par le système national de la sécurité sociale, visait essentiellement la simplification des procédures et l'amélioration du service public. Présidant une cérémonie de distinction des cadres du secteur, primé au concours annuel du Sommet mondial (2019) sur la société de l'information, organisé par l'Union internationale des télécommunications (ITU) à Genève (Suisse) du 8 au 12 avril en cours, le ministre a expliqué que les prestations de télé-déclaration et de paiement électronique (e-paiement) des cotisations de la sécurité sociale, à travers l'introduction et la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), visait essentiellement la modernisation du secteur, la simplification des procédures administratives et l'amélioration du service public offert aux citoyens, dont les employeurs et les affiliés aux caisses de la sécurité sociale». Affirmant que cette cérémonie de distinction «se veut une valorisation de la ressource

humaine du secteur et une reconnaissance des efforts déployés dans l'accomplissement de ses missions», le ministre a souligné «l'importance d'accompagner les jeunes cadres pour leur permettre de se distinguer et de leur donner l'occasion pour montrer leur créativité et formuler des propositions à même de développer le secteur». Lors de ce concours international, l'Algérie avait été primée dans la catégorie «Rôle des Gouvernements et de tous les acteurs dans la promotion des TIC pour le développement». Son projet portant sur «le service de la télé-déclaration et du e-paiement pour les cotisations à la sécurité sociale a été récompensé parmi les 1140 projets en compétition de plusieurs pays. Par ailleurs, trois Algériens dont le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Khiati, ont décroché le Prix décerné par l'Organisation arabe du travail (OAT) aux pionniers en matière d'action arabe en guise de reconnaissance aux efforts déployés par l'Algérie en termes de questions liées à la promotion des domaines d'action et sa contribution efficace dans les activités pertinentes au niveau arabe et africain.

Khedam S.

## Pêche et aquaculture

# Hausse de la production halieutique à 120 000 tonnes en 2018

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a indiqué, hier, à Alger, que la production halieutique avait augmenté en 2018 à 120 000 tonnes, contre 102 000 tonnes en 2016. Intervenant lors d'une réunion avec les cadres de la direction générale de la Pêche et les directeurs de la Pêche de wilayas, le ministre a mis en avant «les efforts consentis par le secteur, lesquels ont permis d'augmenter la production et de conférer une valeur ajoutée à l'économie nationale». Pour Omari, la hausse de la production halieutique de 1700 tonnes en 2016 à 5200 tonnes en 2018 est «un indicateur positif», d'autant que le secteur de la pêche et de l'aquaculture a enregistré un total de 140 projets d'investissement dont 70 en cours de réalisation. Il a plaidé, dans ce sens, pour l'adoption d'une vision prospective du secteur s'étendant à l'horizon 2050 et la mobilisation de différents mécanismes en vue d'appliquer le prochain programme quinquennal, mettant l'accent sur l'impérative activation des capacités de production du secteur, tout en ouvrant les portes à tous les professionnels de manière juste et équitable, sans exclusion aucune. Par ailleurs, le ministre s'est dit déterminé à améliorer la situation des travailleurs et

personnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture notamment leurs conditions socio-professionnelles, outre l'organisation du processus de formation à travers les différentes wilayas du pays, en recourant à des compétences et en tirant profit des expériences des professionnels du secteur.

Omari a appelé, à cette occasion, les cadres du secteur à l'octroi des facilitations administratives nécessaires aux professionnels et à la redynamisation des investissements, soulignant l'importance du recours aux progrès technologiques et aux inventions, en tenant compte de la relation du secteur à l'environnement et aux organisations internationales spécialisées.

Concernant le Ramadhan, le ministre a fait savoir que les prix des poissons seront raisonnables, insistant sur l'organisation des professionnels de la pêche et une large distribution de la production piscicole à travers les différents marchés du pays dans le respect des conditions hygiéniques et sanitaires.

Le secteur s'attèle à l'encadrement des commerçants, en leur permettant de participer à l'opération de distribution du produit au niveau des marchés réalisés récemment, tout en l'étendant aux marchés des grandes villes et nouvelles agglomérations.

## Contrôle de la qualité des produits industriels

# Le 1<sup>er</sup> laboratoire national opérationnel

Un laboratoire public d'essai et de contrôle de qualité des produits industriels commercialisés en Algérie y compris importés est entré en service, ce mardi, à la nouvelle ville Sidi Abdellah (Alger). A cette occasion, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a déclaré à la presse, que ce laboratoire «est venu consolider le réseau algérien des laboratoires spécialisés dans le contrôle de qualité, constitué de 46 laboratoires relevant du ministère du Commerce et de 280 autres relevant du secteur privé». Pour le ministre, la mise en place d'un réseau de laboratoires de contrôle de qualité des différents produits, à l'instar des produits industriels non alimentaires tels que les jouets, les détergents, les appareils électroménagers et les cosmétiques, s'inscrit dans le cadre de la protection du consommateur, d'une part, et du produit national contre la fraude et la contrefaçon, d'autre part. Premier du genre, ce laboratoire public d'essai et de contrôle de qualité des produits industriels commercialisés en Algérie veillera à l'application et au respect des normes de qualité et à la conformité, aux normes internationales, des produits industriels, y compris les pièces de rechange, les matériaux de construction, les appareils électroménagers et les équipements des chantiers.

Le personnel technique de ce laboratoire est issu des universités algériennes et bénéficie de formations continue dispensée par des experts internationaux dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne, a fait savoir Djellab. Tout produit industriel importé sera soumis au contrôle de qualité au niveau de ce laboratoire national, a assuré le ministre, précisant que les produits nationaux pourront être homologués en vue de leur exportation.

M. M.

## Importation

## Une centaine de produits exclus du DAPS

La liste des marchandises importées soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) a été modifiée par un arrêté ministériel publié au Journal officiel N° 26, excluant une centaine de produits, dont les viandes bovines.

L'arrêté ministériel, datant du 8 avril 2019, a pour objet de «modifier l'arrêté du 26 janvier 2019 fixant la liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde et les taux correspondants», stipule l'article 1 de cet arrêté.

Ainsi, la liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde et les taux correspondants, citée à l'annexe de l'arrêté du 26 janvier 2019, a été remplacée par une liste annexée au nouvel arrêté.

La liste modifiée comporte 992 produits soumis au DAPS variant entre 30% et 120%, alors que la précédente liste comportait 1095 produits soumis au DAPS variant entre 30% et 200% dans le précédent arrêté ministériel. Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dans un communiqué, des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le ramadhan, notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes. Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde, les viandes bovines fraîches ou

réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...). Selon le ministère, des préparatifs ont été engagés depuis le mois de janvier dernier pour l'encadrement et la surveillance du marché durant le Ramadhan 2019, un mois qui se caractérise annuellement par de profonds changements, en raison des «comportements conjoncturels et récurrents des habitudes de consommation des citoyens à travers le pays et des pratiques spéculatives des commerçants», avait indiqué le ministère. En raison de la complexité de la tâche, de la multitude des intervenants et des expériences capitalisées des Ramadhans précédents, le ministère du Commerce a opté pour «une nouvelle vision basée sur une démarche participative, intégrée dans une dynamique d'assainissement et d'encadrement des activités commerciales», avait précisé le ministère du Commerce. Les objectifs de cette démarche visent, selon ce département ministériel, la régulation de l'approvisionnement du marché, des mesures d'apaisement des opérations du commerce extérieur,



Le renforcement des infrastructures commerciales, ainsi que la participation des associations professionnelles et des consommateurs dans la dynamique d'encadrement et de surveillance du marché.

Le ministère a également, dans ce

sens, noté que «l'importation des produits alimentaires, tels que les viandes et les bananes, se fera sans imposition de quotas et les autorisations délivrées se limitent uniquement à la conformité aux règles sanitaire et phytosanitaire». Pour rappel, l'instauration du DAPS

comme instrument tarifaire intervient pour des raisons liées à la sauvegarde de la balance des paiements, l'encouragement de la production nationale et le développement des industries naissantes.

Ali B.

## Pétrole

## Le Brent à son plus haut niveau depuis 6 mois



Les prix du pétrole grimpaient à leur plus hauts en près de six mois, hier, en cours d'échanges européens, dopés par la décision de Washington de ne pas renouveler les exemptions de sanctions pour certains importateurs de brut iranien. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 74,43 dollars à Londres, en hausse de 39 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour livraison en juin également, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 47 cents à 66,02 dollars. Le Brent a culminé à 74,70 dollars et le WTI à 66,19 dollars, des plus hauts depuis début novembre. Le président Donald Trump, a décidé de mettre fin, dès le 2 mai prochain, aux dérogations qui permettaient encore à 8 pays (Chine, Inde, Turquie, Japon, Corée du Sud, Taïwan, Italie et Grèce) d'importer du brut iranien, pour «porter à zéro les exportations» et «priver le régime de sa principale source de revenus», a annoncé la Maison Blanche. Cette décision est bien plus soudaine que nous ne l'attendions, et le reste du marché a aussi été pris par surprise, ce qui explique la hausse des prix, ont commenté des analystes. En mars, l'Iran exportait encore 1,7 million de barils/jour, selon l'agence

spécialisée S&P Global Platts, dont près de 628 000 vers la Chine. Celle-ci a d'ailleurs fait part mardi «de sa ferme opposition à la mise en oeuvre de sanctions unilatérales par les Etats-Unis», a déclaré devant la presse le porte-parole de la diplomatie chinoise, Geng Shuang. Sans préciser si Pékin suspendrait ou non ses importations de brut iranien, Geng a ajouté que la Chine continuerait à «sauvegarder les droits légitimes des entreprises chinoises». «Nous estimons que la Chine ne peut pas se permettre de céder, et nous pourrions, en fait, assister à une hausse des importations chinoises de brut iranien», a jugé un analyste. Le marché commence, en effet, à souffrir d'un déficit de l'offre, même si l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, est prête à «stabiliser» le marché, selon le ministre saoudien de l'Energie Khaled Al Falih. En 2018, l'Arabie saoudite avait obtenu que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, assouplissent leur accord de limitation de la production en amont des sanctions américaines contre l'Iran. Les exemptions accordées à la dernière minute par Washington avaient conduit à un plongeon des prix au 4<sup>e</sup> trimestre.

Moussa O.

## Hydrocarbures

## L'Afrique comptera 7 nouveaux pays producteurs d'ici 2022

L'Afrique comptera d'ici 2022 pas moins de sept nouveaux pays producteurs de pétrole et de gaz, ce qui fournira de nouvelles ressources financières au continent ont indiqué des économistes, cités par des médias étrangers. Avec 115 milliards de barils de pétrole et 21 000 milliards de m<sup>3</sup> de gaz encore à découvrir, l'Afrique comptera, d'ici 2022, le plus grand nombre de nouveaux pays exportateurs d'hydrocarbures, ont-ils noté. Pour le pétrole, précise le directeur de recherche à l'Iris (Institut de relations internationales et stratégiques), Francis Perrin, il y aura de façon sûre l'Ouganda et le Sénégal dans les quelques années qui viennent, probablement aussi le Kenya. «Pour le gaz, nous aurons le Sénégal, la Mauritanie, le Mozambique et la Tanzanie, là encore de façon sûre entre maintenant et 2022-2023.» L'Afrique centrale, historiquement la mieux dotée en ressources pétrolières, est aussi la région dont l'économie se porte le plus mal depuis 2014, avec la chute des cours. Or, elle retombe dans les mêmes pièges, constate l'économiste au Policy Center for the New South, Mouhamadou Ly. «Les premiers chiffres nous donnent vraiment l'impression que les dépenses publiques repartent exactement à

la hausse avec les cours du pétrole. Cela laisse présager que les pays n'ont peut-être pas retenu la leçon de 2014. Donc, il faut tirer la sonnette d'alarme, que ces pays engagent des réformes structurelles profondes principalement la diversification de leurs économies et adapter leurs politiques surtout monétaires et des changes aux caractéristiques de leurs économies». L'économiste est également très inquiet pour le Sénégal où enflent déjà les demandes de partage de la rente pétrolière alors que le pays n'a pas encore produit le premier baril.

«Ce que l'on note, c'est une surpolitisation de la question des ressources naturelles et cela présage une future captation de rente avec beaucoup de corporations qui auront de plus en plus de revendications d'ordre financier et budgétaire, qui vont mettre la pression sur les autorités pour augmenter les dépenses», a-t-il enchaîné. «N'oublions pas que le pétrole ne va arriver que dans 5 ans ou 6 ans. Est-ce qu'augmenter les dépenses maintenant sera soutenable ?», s'est-il interrogé.

Le Ghana, qui avait fait cette erreur, vient à peine de retrouver sa souveraineté financière, après quatre ans de tutelle du FMI, et il est toujours très endetté.



## Tizi-Ouzou

# Programme pluriannuel pour prendre en charge les besoins du développement

Un programme pluriannuel pour la prise en charge des besoins en développement local à Tizi-Ouzou est en cours d'élaboration a annoncé le wali Mahmoud Djamaa lors d'une rencontre de prise de contact avec des journalistes de la wilaya.

Le chef de l'exécutif a expliqué que ce plan s'étalera sur deux à trois années et sera axés sur une hiérarchisation des actions à mener au matière de développement en priorisant les projets qui ont un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens tel que l'alimentation en eau potable, le réseau routier, la santé de proximité, l'éducation, l'environnement et le l'énergie. Ce travail d'hiérarchisation des besoins en matière de développement, se fera en collaboration avec les présidents des Assemblées populaires communales et les comités de village qui sont en contact permanent avec les populations. S'agissant de ces attentes, Djamaâ indiqué qu'une cellule est installée au niveau de son cabinet pour prendre en charge les doléances des comités de villages. La démarche adoptée au titre de ce programme et de créer des équilibres entre les secteurs (ressources en eau, énergie, travaux publics, santé, éducation, jeunesse et sports...) dans les différentes localités pour un développement harmonieux du territoire de la wilaya. Il s'agira également

d'œuvrer à l'achèvement, dans les meilleurs délais, du programme de développement en cours de réalisation qu'il s'agisse des opérations décentralisées (de proximité) ou de projets structurants, tout en engageant des démarches pour la levée du gel sur les projets ajournés, a ajouté le wali. Installé wali de Tizi-Ouzou le 11 avril dernier, Djamaâ a entamé une série de réunions de travail sur le programme de développement inscrit à l'indicatif de la wilaya dans différents secteurs. Il a déjà examiné le secteur des travaux public, des ressources en eau et de la santé comme il s'est entretenu avec le bureau de la Chambre de commerce et d'industrie Djurdjura sur la question de l'investissement au niveau local. Il a aussi effectué deux sorties sur le terrain consacrées aux secteurs du logement, du tourisme et à l'inspection des travaux de réalisation des projets structurants. Lors de cette rencontre avec la presse, le wali a souligné le rôle «important» de cette dernière dans la diffusion de l'information en rapportant les préoccupations et les attentes des citoyens.



## Bouira

## Grogne lors de l'affichage des listes des bénéficiaires des 130 logements de Beni Lahdjar

Trois cent dix-neuf recours ont été introduits par les demandeurs de logement de la commune de Ain Lahdjar (15 km au sud-ouest de Bouira), suite à l'affichage de la liste des bénéficiaires des 130 logements sociaux, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. En effet, le bureau réservé au recueil de ces recours, où la commission s'est installée, était pris d'assaut par des dizaines de citoyens mécontents. Ces recours sont étudiés au cas par cas, par la commission de traitement des réclamations de la wilaya de Bouira, et les résultats seront connus dans les prochains jours, ont indiqué des sources proches de la wilaya de Bouira. Les recours ont été ouverts à tous les citoyens, et la commission devra procéder à la sélection des personnes éligibles à la suite d'une enquête pilotée par ses membres. Une vérification qui n'est pas de tout repos pour la commission de recours, puisqu'il s'agira de passer au peigne fin tous les cas faisant l'objet d'un recours ou d'une opposition. Les bénéficiaires de cette première tranche feront l'objet d'une enquête approfondie,

dont le contrôle systématique par le biais du fichier national. À titre indicatif, l'affichage de la liste des 130 bénéficiaires a provoqué l'ire des «exclus» de ces listes. Ces derniers viennent de lancer une pétition adressée au ministre de l'Habitat ainsi qu'au wali dans le but d'exprimer leur «frustration» et demander la révision de ces listes. «Nous, habitants des quartiers de la commune de Ain Lahdjar injustement exclus des listes des bénéficiaires des 130 logements sociaux, nous dénonçons le caractère injuste de ces listes et nous remettons en cause le travail de la commission de daïra», écrivent-ils. Les signataires, qui avaient atteint dans la matinée d'hier le nombre de 400, réclament en outre l'intervention «urgente» du ministère de l'Habitat. «Nous avons été victimes d'une profonde injustice et nous demandons au ministre de l'Habitat d'ouvrir une enquête sur ces attributions douteuses», exigent-ils. Jeudi dernier, plusieurs dizaines de manifestants assiégeaient encore le siège de l'APC de Ain Lahdjar pour, entre autres,

réclamer l'annulation de ces listes. La plupart de ces citoyens en colère ont «blanchi» le chef de la daïra de Ain Bessem, en rejetant la faute sur le P/APC. «Le chef de daïra ne connaît pas la situation de tout le monde, c'est au maire de vérifier qui est le plus méritant, chose qui n'a pas été faite», affirment nombre de protestataires. Ces derniers déclarent «maintenir la pression» jusqu'à l'aboutissement de leur revendication. «Nous maintiendrons la pression jusqu'à la satisfaction de nos revendications. La liste comporte plusieurs irrégularités. Des citoyens de la commune qui attendent des logements depuis les années 1990 n'ont pas été inclus, alors que des jeunes de moins de 30 ans avec des dossiers de moins d'une année en ont bénéficié», affirme-t-on. Pour rappel, la semaine dernière ces mêmes citoyens mécontents avaient fermé la RN 18 reliant Bouira à Ain Bessem à l'aide de pneus enflammés et autres troncs d'arbre et ont également emmuré le portail d'entrée du siège de leur APC, en signe de protestation

## Blida

## Plus de 590 millions de dinars pour 23 projets dans le secteur de la jeunesse et des sports



Une enveloppe de 593 millions de dinars a été affectée, à Blida, à la réalisation de 23 projets dans le secteur la jeunesse et des sports, a-t-on appris, ce mardi, auprès des services de la wilaya. L'enveloppe, inscrite au titre d'un programme d'urgence pour la réhabilitation des communes, servira à la réalisation de 23 opérations pour remédier à divers insuffisances accusées dans le secteur local de la jeunesse et des sports, a indiqué le chargé de communication de la wilaya, Kamel Ali Bacha. Il a cité parmi ces projets, lancés en chantier dernièrement, la réalisation cette année, de 14 aires de sport de proximité avec des tapis synthétiques, à travers les communes de Blida.

ment de six stades communaux (Soumaâ, El Affroun, Oued Djer, Beni Merad, Oued Slama, et Hammam Melouane) avec des tapis synthétiques, dans un objectif d'«assurer un stade avec un tapis synthétique au profit de chacune des dix daïras de la wilaya», a indiqué le même responsable. Il s'agit, également, de parachever la réalisation du complexe sportif de proximité de la commune d'Oued Djer, qui était à l'arrêt, outre le revêtement de la salle des sports Youcef-Cherif de Larbaâ et la réhabilitation du complexe sportif de proximité de Boufarik.

La concrétisation de ces projets vise «la promotion de la pratique sportive et des activités juvéniles à l'échelle locale, tout en veillant à la couverture des besoins en la matière de la jeunesse de la wilaya, représentant un taux de plus de 73% de sa population», a encore souligné Bacha.

## El Tarf

# Attribution «prochaine» de près de 1270 logements de différentes formules

Au total 1268 logements, tous segments confondus, ainsi que pas moins de 2280 aides à l'habitat rural seront attribués, «prochainement» dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, ce mardi, le directeur du logement.

Dans les détails, Benhcine Mohamed dira que sur les 1268 logements, 970 unités de types LPL (logement public locatif) seront distribués «avant la fin de l'année en cours», au niveau des communes du Lac des Oiseaux (470) et à Kala (500 unités). 298 autres logements, inscrits dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront, quant à eux, distribués, «avant le mois de Ramadhan prochain», au profit de la cité Zighoud-Youcef, relevant de la commune de Ben M'hidi où «pas moins de 32 indus bénéficiaires ont été exclus de la liste des postulants». Le site abritant ces habitats précaires sera démolit, a-t-il tenu à souligner, juste après le relogement des bénéficiaires afin qu'il serve à la concrétisa-

tion de différents projets socioéconomique. S'agissant du programme dédié à l'aide à l'habitat rural dans cette wilaya frontalière, la même source a fait état d'un total de 2280 aides dont la «déglobalisation» interviendra prochainement pour permettre aux 24 communes de disposer de son quota. Tout en signalant les efforts déployés par l'Etat pour la satisfaction des besoins des populations en matière d'amélioration des conditions de logement, la même source a rappelé qu'El Tarf a bénéficié, par ailleurs, de 1000 logements de type AADL dont 600 à Drean et 400 à Besbes, lancés en chantier, il y a plus de cinq mois, lors de la dernière visite de travail et d'inspection du ministre de tutelle dans cette wilaya de l'extrême Nord-Est du pays.



## Tébessa

## Des caméras pour la sécurisation des sites archéologiques de la région

La sécurisation des sites historiques et archéologiques de la wilaya de Tébessa sera renforcée par l'installation des caméras de surveillance afin de mieux les protéger contre toute forme de pillage et de destruction, a-t-on appris, lundi, auprès de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC).

«L'opération d'installation des caméras de surveillance, qui avait ciblé en 2018 le musée de Théveste et le temple de Minerve, au chef-lieu de wilaya, se poursuivra pour toucher d'autres sites, entre autres, le jardin archéologique et la basilique», a précisé le responsable de l'antenne de l'OGEBC, Lotfi Azzedine. Relevant que la wilaya de Tébessa se place parmi les wilayas bénéficiaires de ce procédé de protection des biens culturels et archéologiques, le même responsable a rappelé le nombre «important» de sites et de biens culturels et archéologiques de l'antique Théveste, «véritables témoins des civilisations qui se sont succédées dans cette région». 20 caméras de surveillance ont été installées au niveau du temple de

Minerve, qui compte plusieurs objets archéologiques de poterie datant des différentes civilisations dont la civilisation romaine et Byzantine et de l'homme de la préhistoire, a indiqué Azzedine. Pas moins de 30 agents de sécurité se relayent pour assurer la sécurisation des sites archéologiques de la wilaya, dont l'ancien palais, l'amphithéâtre romain et le jardin archéologique, a-t-il souligné.

Cette opération de sécurisation permettra de préserver plus de 2000 objets et biens archéologiques et historiques de la wilaya, entre autres les jarres, les lampes à huile, les pièces de monnaie, présentés sur plusieurs sites. Dans un autre registre, l'OGEBC de Tébessa a mobilisé 10 employés chercheurs et spécialistes en archéologie pour l'entretien des objets archéologiques, ainsi que 14 agents de nettoyage chargée de collecter quotidiennement plus de 20 quintaux de déchets jetés par les commerçants de l'informel, notamment aux alentours l'Arc de Triomphe romain, appelé «l'Arc de Caracalla» et les riverains de la basilique Sainte-Crispine.

## Mila

## Plus de 69 000 curistes recensés au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 au niveau des stations thermales

Plus de 69 000 curistes ont été recensés dans les stations thermales de la wilaya de Mila durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, de la Direction de tourisme et de l'artisanat (DTA). Les 11 stations thermales de Mila, dont sept situées dans la commune de Teleghma (Sud de Mila), ont enregistré «une grande affluence» des visiteurs issus des wilayas limitrophes, notamment Constantine, Sétif, Oum El Bouaghi et Batna, outre les visiteurs natifs, a indiqué à la même source, rappelant les vertus thérapeutiques des stations thermales de Mila. La même source a toutefois souligné que le nombre des visiteurs de ces infrastructures touristiques et thermale enregistré durant le trimestre écoulé est «inférieur» à celui recensé pour la même période de l'année 2018, où 77 700 curistes sont passés par les stations thermales sur un total de 286 500 touristes enregistrés à Mila durant l'année 2018. Selon la même direction, les statistiques se rapportent au nombre de visiteurs des stations thermales de la wilaya de Mila agréés par le ministère de Tourisme et de l'Artisanat. Les propriétaires des autres infrastructures similaires, notamment celles de la commune de Teleghma, possèdent uniquement le registre du commerce et n'ont pas encore obtenu l'agrément du ministère de tutelle et ce, en application des réglementations et procédures administratives en vigueur, a-t-on souligné de même source.

## Souk Ahras

## Lancement d'un plan d'urgence pour la réalisation de 17 forages en renforcement de l'AEP



Un plan d'urgence portant réalisation de 17 forages destinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya de Souk Ahras a été lancé au début de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Deux forages du plan d'urgence ont été déjà réalisés, a indiqué la même source, soulignant que ces infrastructures sont d'un débit de 50 litres/seconde, soit une moyenne de 4000 m<sup>3</sup>/jour, au profit des habitants des communes de Taoura.

Les services des ressources en eau ont également relevé que trois forages d'un débit de 26 l/s, devant totaliser une moyenne quotidienne de 1980 m<sup>3</sup>, ont été réservés pour la zone de Koudrane relevant de la localité de M'daourouch, tandis que le reste est octroyé aux habitants des communes de Tergualet, de Heddada, d'Aïn Zana, d'Ouled Moumene et de Sidi Fredj. Au cours des deux années précédentes, a indiqué la même source, 8 puits profonds visant à améliorer la distribution de l'alimentation en eau potable (AEP), dans les localités de Khedara, d'Aïn Zana, d'Aïn Soulrane et de M'daourouch, ont été réalisés en plus de l'installation de 150 000 m de conduites à travers 12 communes, ajoutant que ces ouvrages hydrauliques sont destinés à l'approvisionnement en cette ressource vitale la population des communes et des mechtas situés loin des barrages à l'image des localités de Bir

Bouhouche, d'Oum El Adhaim, de Merahna, de Heddada et de Sidi Fredj. Les eaux souterraines dans cette wilaya frontalière qui dispose de plus de 90 puits, se trouvant entre les communes d'Ouïllan et de Bir Bouhouche en passant par la ville de Taoura, contribuent de «manière efficace» à l'alimentation en eau potable des habitants de l'ensemble des communes de la région, a souligné la même source. Les capacités d'AEP dans la wilaya ont été soutenues récemment par la réalisation de 10 nouveaux réservoirs d'un volume global de 3600m<sup>3</sup> répartis entre l'ouvrage de M'daourouch (1000 m<sup>3</sup>), d'Oum El Adhaim (500 m<sup>3</sup>), de Taoura (500 m<sup>3</sup>), d'Aïn Zana (300 m<sup>3</sup>), selon la même source. La wilaya de Souk Ahras compte plusieurs barrages d'une capacité globale de 419 millions m<sup>3</sup> dont 2 sont entrés en service. Ce volume a augmenté à 45 millions m<sup>3</sup> après les récentes chutes de pluie, a-t-on noté. Une opération de mise en eau du barrage d'Oued Melague (156 millions m<sup>3</sup>) a été entamée l'année dernière pour l'alimentation du complexe de transformation du phosphate d'Oued Keberit, l'irrigation agricole ainsi que l'approvisionnement de la population de la région Sud de la commune de Deria, de Taoura et de Sidi Fredj, a-t-on encore noté, signalant que des actions sont en cours pour le parachèvement du barrage d'Oued Djedra (35 millions m<sup>3</sup>) dont le taux des travaux a atteint 65%.

Oran

## Nettoyage des fonds marins à proximité de la nouvelle plage artificielle

Une opération de nettoyage des fonds marins à proximité de la nouvelle plage artificielle «Les Genêts» en cours d'aménagement en bas des falaises des genêts a été organisée, sur l'initiative de l'association écologique marine «Barbarous».

La plage artificielle «Les Genêts», devrait être livrée à l'occasion de la prochaine saison estivale. Elle vient renforcer le potentiel touristique de la ville d'Oran, souligne-t-on. L'opération de nettoyage en question a été effectuée en début de semaine en collaboration avec la Direction du tourisme de la wilaya d'Oran et les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Oran, a-t-on précisé. A cet effet, l'association «Barbarous» a mobilisé près de 20 plongeurs bénévoles parmi ses membres ainsi que les plongeurs de la Protection civile de la wilaya d'Oran pour nettoyer les fonds marins de cette nouvelle plage en prévision de la saison estivale, souvent précoce à Oran. Cette opération a été encadrée par le directeur du tourisme de la wilaya d'Oran et sécurisée par les gardes-côtes de la wilaya. Une importante quantité de macro-déchets (pneus, plastique divers, acier et autres) ont

été récupérés en plus d'un filet perdu enroulé autour des roches entre 3 et 12 m de profondeur. La même source fait savoir, en outre, que malgré les efforts déployés par les partenaires de cette action, une quantité importante de déchets reste toujours au fond et nécessite d'autres actions similaires pour venir à bout de cette pollution qui compromet les objectifs tracés par les autorités de la wilaya en matière de développement touristique. Dans cette optique, l'association Barbarous reste mobilisée pour réitérer cette opération avec un nombre plus important de plongeurs et plongeurs pour offrir aux futurs estivants un environnement sain et agréable qui reflète le prestige de la wilaya d'Oran. L'association invite l'ensemble des plongeurs et plongeurs de la wilaya d'Oran à venir massivement pour participer aux futures actions de nettoyage des fonds marins de la wilaya.



Mostaganem

## Formation par la CNAC de plus de 100 cadres dans les domaines de la gestion, la finance et la promotion de l'emploi

La Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a formé, récemment, 102 cadres dans les domaines de la gestion, de la finance, des ressources humaines et de la promotion de l'emploi à l'échelle nationale, a-t-on appris, hier, à Mostaganem, auprès du directeur général de ce dispositif, Hammoudi Mohamed a indiqué, à l'issue d'une session de formation dans les domaines sus-indiqués au profit de 34 cadres de 14 wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays tenue à Mostaganem, que cette formation entre dans

le cadre d'une opération réorganisation de la Caisse nationale d'assurance chômage visant à créer, au niveau local, de nouveaux postes d'emploi et de nouvelles structures. Selon le même responsable, cette instance a organisé un concours en interne, de promotion des cadres, pour occuper des postes de directeurs de section et de chefs de service au niveau local, avant l'entame de ce programme de formation scientifique et son renforcement en compétences dans le domaine du management et celui de la gestion admi-

nistrative. «Cette formation, qui s'est tenue trois jours durant, soit du 21 au 23 avril courant, parallèlement dans les wilayas d'Alger, Constantine et Mostaganem, a été organisée en trois ateliers pour la promotion de l'emploi et l'assurance chômage et également dans les domaines de la comptabilité, de la finance, des ressources humaines et de la gestion administrative», a-t-il souligné. Au sujet de la décision de dégel des financements de certaines activités, Hammoudi a expliqué que cette mesure concerne unique-

ment les activités demandées au niveau local et répond aux besoins exprimés par les communes et les régions, en tenant compte d'un certain nombre de critères portant sur la rentabilité des petites et moyennes entreprises (PME), leur maintien et leur pérennité. Dans ce contexte, le même responsable a ajouté que la direction de la CNAC a instruit les agences locales d'effectuer un recensement des activités ciblées par cette décision avant d'annoncer préalablement la leur dégel.

Relizane

## Baisse sensible des prix des produits avicoles



Les prix des produits avicoles au niveau du marché local de la commune de Relizane connaissent des fluctuations «inévitables» depuis maintenant des mois. En effet, les prix du poulet et des œufs connaissent une

chute libre. Les ménages ont vraiment du mal à suivre ces intermittentes baisses et hausses des tarifs des produits avicoles mis sur le marché local. «Des fois, c'est cher, d'autres fois c'est bas, c'est à n'y rien com-

prendre avec ces prix du poulet et des œufs qui jouent au yoyo et avec nos nerfs !», constate un père de famille de la localité. Effectivement, comme l'a si bien résumé notre interlocuteur, ces denrées alimentaires de large consommation connaissent une instabilité pour le moins déconcertante de leurs prix, car ils passent du simple au double et vice-versa. La production de viande blanche a enregistré une hausse de 20%, depuis le début de l'année en cours. Le prix de poulet a connu, ces derniers temps, une baisse vertigineuse au niveau du marché national. Son prix varie entre 170 et 220 DA/kg chez les commerçants du détail, alors que chez les éleveurs, il est cédé entre 140 et 160 DA/kg, selon Boukrisse Nasser Eddine, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Relizane. «C'est toujours en cette période que le prix de poulet chute et cela jusqu'au mois de Ramadhan où les prix vont se stabiliser», conclut notre interlocuteur. «Suite à l'augmentation de la production de viande blanche, le prix du poulet a baissé de 50 à 60 DA», a-t-il estimé. En effet, les citoyens ont affiché leur satisfaction quant à cette baisse qu'a enregistrée ce produit de large consommation, notamment face à la hausse des prix de la viande rouge ainsi que du poisson. «Je suis très content quant à cette baisse du prix de la volaille.

Espérons qu'il n'augmente pas durant le mois de Ramadhan», a lancé un père de famille rencontré dans l'un des marchés de la ville. De son côté, un membre de l'association des commerçants de Relizane explique la baisse des prix de ce produit par l'abondance de l'offre. En revanche, ce dernier n'a pas manqué de souligner que ceci a mis dans une situation inconfortable les éleveurs avicoles qui ont entamé la liquidation de leur élevage, au détriment de leur marge bénéficiaire, afin d'éviter les pertes financières. «L'abondance de la production a poussé certains éleveurs à vendre leur production à 100 DA/kg.» Les fêtes religieuses et autres jours fériés font toujours grimper les prix. Après quoi, ces derniers amorcent une certaine descente pour se stabiliser. Cependant, il semble que la cause de la chute des tarifs des produits avicoles, enregistrée ces derniers jours, est à chercher, cette fois-ci, du côté de la surproduction de ce produit. Actuellement, le poulet vivant est passé au marché local, de la fourchette de 260-280 DA/kg à celle de 150-170 DA/kg, dénotant une dégringolade libre des cours à cause de la surproduction. A son tour, le poulet labellisé et ensaché est passé de 360 à 250 DA/kg. Quant aux œufs, ceux-ci ont connu aussi une baisse de leur prix, passant de 300 DA à 240 DA/le plateau.

## Ouargla

# Recensement du patrimoine des régions d'Oued Mya et Oued Righ

Une large opération d'inventaire des composantes du patrimoine matériel et immatériel dans les régions de Ouargla et Touggourt est en cours, dans le cadre d'un plan de sauvegarde et de préservation du legs culturel de la région.

Cette action opérée pour se mettre au diapason des mutations technologiques et de la nécessaire adoption du support de numérisation comme moyen fiable de gestion des conditions de sa sauvegarde. Lancée ces dernières années, l'opération a été couronnée par l'établissement de documents sur les modes de vie des régions de Oued M'ya (Ouargla) et de Oued Righ (Touggourt), ainsi que des pans de la vie quotidienne, des variantes linguistiques, des us et coutumes, dont les fêtes nuptiales, les jeux traditionnels, les effets vestimentaires et les contes et productions lyriques et musicales, a expliqué le chef de service de la promotion du patrimoine culturel. Abdelmadjid Guettar a précisé que l'opération, qui se poursuit avec le concours de nombreux acteurs, notables, Chouyoukh, historiens et archéologues, pour l'enrichissement la banque de données monographiques et culturelles sur le legs immatériel de la région, s'assigne en premier lieu la préservation du patrimoine culturel populaire ancestral et la classification des composantes de ce legs, partie intégrante de la culture nationale.

Destinés à la préservation du label culturel de la région, ces documents seront mis à la disposition des différentes catégories concernées par l'histoire et le patrimoine, archéologues et chercheurs, y compris les étudiants, pour puiser de ce legs et valoriser des pans et valeurs culturelles de la région, à transmettre aux futures générations, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, des démarches sont en cours pour

mettre en place les mécanismes et moyens susceptibles de réhabiliter et de protéger cet héritage immatériel, dont l'organisation de manifestations, expositions et rencontres, à même d'impliquer l'ensemble, notamment les jeunes, dans la sauvegarde de cette richesse culturelle séculaire.

Il a, à ce titre, mis l'accent sur la fédération des efforts pour la mise en valeur de ce legs et la consolidation des liens intergénérationnels dans le but d'ancre la conscience de préservation de ce patrimoine.

Entre autres moyens préconisés pour la protection du patrimoine local, l'ouverture d'un institut d'archéologie dans la région, chargé de l'examen et l'étude du legs matériel et immatériel du Sud du pays, sa vulgarisation à échelles locale et nationale, ainsi que l'ouverture d'ateliers au niveau des établissements de la formation professionnelle sur les composantes du patrimoine, dont les modes d'architecture locale, les habitudes culinaires, le tissage, la tapisserie et d'autres.

## La numérisation, un support pour la préservation du patrimoine

Abdelwahab Sahraoui, chercheur en patrimoine de la région, a, de son côté, mis en avant la nécessaire adoption, dans le cadre de l'exploitation de nouvelles technologies dans la protection du patrimoine, du support de numérisation comme moyen fiable de gestion des conditions de sauve-



garde du patrimoine, sa vulgarisation et sa transmission aux futures générations.

Ce chercheur a estimé que la conversion dans le traitement de ce patrimoine d'une approche traditionnelle à un processus moderne est dictée par les mutations technologiques, en vue de se mettre au diapason de ce développement et d'insérer le patrimoine dans un système scientifique moderne.

Ce nouveau procédé, a-t-il expliqué, permettra de hisser cet héritage du niveau local au mondial, à travers l'ouverture de sites et

supports électroniques spécialisés mettant en relief la richesse archéologique aussi bien de la région de Ouargla que du Sud du pays en général. Le programme arrêté à Ouargla au titre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), prévoit diverses activités culturelles qu'abrite la Maison de la culture Moufidi-Zakaria au chef-lieu de wilaya, dont des expositions sur le patrimoine matériel et immatériel (artisanat, métiers ancestraux, vannerie, tissage), ainsi que d'autres sur les manuscrits.

## Naâma

## Protestation des employés de la CNAS pour réclamer de meilleures conditions de travail



Des cadres et employés de la Caisse nationale d'assurance sociale pour salariés (CNAS) ont observé un sit in de protestation devant le siège de la direction de l'agence CNAS de Naâma pour réclamer le «départ» du directeur de wilaya de la caisse pour «mauvaise gestion de l'agence» et «mauvais investissement dans la ressource humaine». Lors du sit-in, une quarantaine de fonctionnaires de différents services et centres payeurs CNAS, qui sont entrés lundi dans une grève illimitée, ont brandi des banderoles réclamant le départ de leur directeur. Selon des déclarations de certains protestataires à la presse, ce sit-in est motivé par «la mauvaise gestion de l'agence, le mauvais investissement dans la ressource humaine, la privation des travailleurs de droits de promotion et d'avantages

garantis par la loi, la régression dans le recouvrement et dans le classement de l'agence de Naâma en matière de prestations.» Les manifestants ont exprimé, au travers de leurs banderoles, leur rejet de «l'arbitraire exercé par le directeur contre les travailleurs» et leur «humiliation» par celui-ci, ainsi que leur «privation de leur droit à des propositions de promotion individuelle».

Les protestataires ont, au travers de leurs slogans, dénoncé ce qu'ils qualifient de «manque de transparence dans le traitement administratif», «l'entrée des travailleurs dans des conflits en permanence avec l'administration en recourant à la justice» et ont dénoncé la privation des employés à être muter dans d'autres services.» Le directeur de l'agence CNAS de Naâma, Baghdad Azzouz, a affirmé,

pour sa part, qu'il assume ses missions sans sortir du cadre de la loi et de l'engagement vis à vis de la convention collective de l'entreprise et des instructions de la Direction générale.

Il a expliqué que le déficit dans l'effectif est imposé par les équilibres financiers des caisses de sécurité sociale ce qui cause une tension chez le personnel, soulignant que la préoccupation de la CNAS est la poursuite des recouvrements et l'amélioration du service public. Le même responsable a indiqué que le fait que certains employés aient fait l'objet de mesures disciplinaires pour fautes professionnelles est à l'origine de leurs déclarations, tout en niant vivement son accusation d'abus de pouvoir et d'avoir bénéficié de manière répétée du fonds des œuvres sociales de la CNAS.

## Tamanrasset

## L'opération de remise des logements renvoyée aux calendes grecques

Le raccordement des logements publics locatifs aux réseaux d'électricité et de gaz qui ont été, a-t-on constaté de visu, lancés cahin-caha par des entreprises opérant pour le compte de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tamanrasset risque de compromettre l'opération d'attribution, annoncée par le wali dans moins de 10 jours. Plus de 1800 bénéficiaires retenus sur la liste définitive de cette formule de logement sont ainsi pris en otages par cette filiale du Groupe Sonelgaz qui amorce des travaux comme bon lui semble sans se donner la peine de remettre les choses à leur état initial. L'installation des coffrets à gaz se fait dans une anarchie inqualifiable poussant les entreprises engagées par le maître

de l'ouvrage ou le maître d'œuvre à refaire des travaux réceptionnés même à titre provisoire. Le même constat concernant la pose des canalisations de gaz aux chantiers réalisés à la cité d'In Kouf, laquelle s'est effectuée en violation des conventions et contrats conclus dans ce cadre, particulièrement les causes liées à la réparation des autres réseaux endommagés lors des travaux de raccordement, dont l'assainissement et l'AEP où l'on a relevé plusieurs imperfections qui ne sont même pas signalées, affirme-t-on sur place. Des imperfections qui ont dû échapper au chef de l'exécutif, Djillali Doumi, lors de ses multiples visites et sorties sur le terrain, car les entreprises mises en cause ont usé d'astuces louches allant jusqu'à dissi-

muler ou carrément obstruer les canaux d'assainissement et les adductions détériorés avec des déblais de terre. Ce qui renseigne sur la nature des travaux et les engagements de la direction de distribution du gaz et de l'électricité que les intervenants dans la réalisation des logements lancés à Tamanrasset pointent d'un doigt accusateur quant aux retards enregistrés dans la livraison.

La directrice par intérim de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, elle aussi, a eu son lot de critiques, puisque tous les aménagements relevant de son département sont au point mort, particulièrement le revêtement des accès extérieurs aux 1500 logements d'In Kouf. Déjà accusée de faire chan-

ter des entrepreneurs par des frondeurs au sein de son administration, la Duac se trouve ainsi contrainte de mettre les bouchées doubles pour éviter de s'attirer les foudres des bénéficiaires qui en ont gros sur le cœur des promesses sans lendemain.

Le wali de Tamanrasset aura fixé la date du 30 avril pour le tirage au sort qui devra se faire en présence d'un huissier de justice en prévision de l'opération de logement prévue avant le mois sacré du Ramadhan. Toutefois, cette opération, a-t-on appris d'une source bien informée, ne concernera pas l'ensemble des bénéficiaires. Certains d'entre eux auront une pré-affectation en attendant la livraison définitive de la totalité des logements inscrits au programme.

# Google commence à mettre à jour ses applications pour les écrans pliables



Avec l'arrivée des smartphones à écran pliable, c'est toute une manière d'utiliser le téléphone que les interfaces devront repenser. Google est déjà

au travail. La dernière fois que nous avons vu Google mettre à jour Android pour prendre en charge l'encoche, nous avons eu droit au lancement du Pixel 3 XL,

avec encoche. Il semblerait aujourd'hui que le géant de Mountain View souhaite s'essayer au smartphone pliable. En effet, Google a récemment mis à jour son

application Google Photos pour prendre en charge les «Android Foldables». Pour celles et ceux qui ne se le sauraient pas ou ne s'en souviendraient pas, Google avait annoncé l'année dernière que Android prendrait bientôt en charge les appareils pliables. Bientôt, c'est maintenant. Cela étant dit, il n'existe pour l'heure pas un seul smartphone pliable sur le marché, la commercialisation du Samsung Galaxy Fold ayant été repoussée. La mise à jour ne concernera qu'une poignée d'utilisateurs mais c'est une bonne nouvelle pour les clients qui mettront la main sur un tel appareil. Samsung n'est pas le seul sur ce segment. Huawei dégainera bientôt son Mate X.

## Le triple capteur photo des iPhone 2019 se dévoile



La rumeur d'un triple capteur photo à l'arrière des iPhone 2019 se fait insistante ces derniers temps. De nouvelles images viennent corroborer cette possibilité, montrant aussi sa disposition. Si l'on en croit les deux photos volées par Slashleaks des moules dédiés à la production de coques pour les très attendus iPhone de cette année, ceux-ci seraient équipés d'un triple capteur photo à l'arrière disposé en carré, comme sur le Huawei Mate 20. Les images en question proviennent d'un compte Sina Weibo, le réseau social chinois, et la fuite profite d'une note crédibilité de 100%, rien que ça. Faute de communication officielle, on prend tout de même l'information avec les pincettes dont il convient, évidemment, mais une chose est sûre, les accessoiristes s'attendent à de nouveaux iPhone à triple capteur photo. Si le module en lui-même est effectivement carré, les capteurs, eux, sont disposés en triangle, 2 vers l'extérieur, 1 vers l'intérieur. Et comme c'est le cas depuis l'iPhone X, le module photo ressort légèrement du châssis. Une excroissance qui peut déplaire mais qui, pour Apple, est nécessaire. Pour cette année 2019, Apple semble en tout cas mettre clairement l'accent sur la photographie. Pour le reste, ces iPhone 2019 seraient très semblables aux iPhone XS et XS Max avec, sur la face avant, un écran sans bord avec une large encoche. Reste la fiche technique, évidemment. Celle-ci se dévoilera dans les semaines ou mois à venir, en attendant la présentation officielle qui devrait voir lieu en Septembre prochain.

## La sortie du Samsung Galaxy Fold officiellement reportée

Si le Samsung Galaxy Fold est une véritable innovation, l'appareil, à l'heure actuelle, semble souffrir d'un certain nombre de défauts. Le géant sud-coréen a décidé de reporter sa commercialisation. Le premier fabricant de smartphones du monde, Samsung, a annoncé le report à une date non précisée du lancement de son smartphone pliable, le Galaxy Fold. Cette décision survient après les plaintes de plusieurs journalistes Américains, notamment en ce qui concerne l'écran. L'appareil devait être disponible dès mercredi. Le géant sud-coréen annonçait dans son communiqué que des

utilisateurs «nous ont fait part du fait que l'appareil avait besoin d'améliorations (...) Pour étudier toutes ces remarques et réaliser des tests approfondis, nous avons décidé de reporter le lancement du Galaxy Fold». Sont d'ores-et-déjà prévues des «mesures pour renforcer la protection de l'écran». Et de vite ajouter, se sachant tout de même très attendu par les fans de nouvelles technologies : «Nous prévoyons de donner une date de sortie dans les semaines qui viennent.» Le Galaxy Fold avait été dévoilé lors d'un événement dédié à San Francisco en Février dernier et Samsung marquait un grand

coup face à la concurrence en devant le premier fabricant majeur à lancer un smartphone à écran pliable. Une nouvelle «mode» était née. La semaine dernière, alors que les premiers exemplaires de test étaient envoyés à la presse spécialisée, nombre de journalistes ont eu des problèmes d'écran après quelques minutes/heures d'utilisation. Rapidement, Samsung déclarait menait l'enquête sur ces unités défectueuses sans évoquer, comme aujourd'hui, un report complet.



## Le Game Boy fête ses 30 ans, arrêt sur le succès d'une console culte



Sortie le 21 avril 1989, la console portable mythique de Nintendo a fêté ses 30 ans ce dimanche. Une bonne excuse pour revenir sur le succès de la machine. Le Game Boy de Nintendo à écrire au masculin, même si les deux appellations sont validées par Nintendo est sorti en 1989, et reste depuis la console portable la plus emblématique de l'histoire. Avec son design massif et son petit écran en noir et blanc, la console n'a quasiment pas changé d'apparence pendant ses 12 ans d'existence jusqu'en 2001 avec le lancement du Game Boy Advance, et aura accumulé au cours de sa vie, près de 200 millions d'exemplaires vendus. Remplacée en 2004 par la Nintendo DS, la 1<sup>ère</sup> console portable aura accueilli près de 2000 jeux dans son catalogue.

### 5 jeux qui ont marqué l'histoire du Game Boy

Tetris - Sorti en 1989, le jeu avait le don de nous rendre fous, mais surtout de nous implanter durablement dans le crâne son entêtante musique qui nous suit depuis 30 ans. Avec plus de 35 millions de cartouches vendues dans le monde, Tetris reste encore aujourd'hui le plus gros succès du Game Boy.

Pokemon bleu, rouge et jaune - Licence culte parmi les cultes, Pokemon a permis en 1995 de relancer les ventes du Game Boy en France. Présents sur chaque génération de consoles fabriquée par Nintendo, les jeux n'ont pas faibli depuis, et se sont imposés comme l'une des saga les plus célèbres du jeu vidéo.

The Legend of Zelda, Link's Awakening - Sortie en 1993, les premières aventures de Link sur Game Boy étaient une vraie réussite graphique pour l'époque. La durée de vie du jeu, son histoire, sa musique et ses personnages ont fini de classer le titre parmi les plus emblématiques de l'époque.

Super Mario Land - Premier jeu de la série éponyme, Super Mario Land est un jeu de plateforme sorti en 1990 en Europe, et c'est aussi le tout premier jeu Mario sorti sur console portable.

Donkey Kong 94 - Comme son nom ne l'indique pas, Donkey Kong 94 ne met pas en scène le célèbre primate de Nintendo, mais bien Mario, qui doit sauver sa belle Pauline des pattes du singe géant. Un bel hommage au jeu d'arcade de 1982 Donkey Kong, où les joueurs découvrent pour la première fois un petit plombier du nom de Jumpman.

## Le fabricant de smartphones Yota est en faillite

Le constructeur de smartphones russe Yota, qui s'était fait connaître avec ses appareils à deux écrans, a déclaré faillite il y a quelques jours. Nous sommes à la fin de l'année 2012. Un petit nouveau arrive dans le monde du smartphone, Yota, avec sa première génération de YotaPhone, un smartphone équipé de deux écrans. Sur la face avant, un écran LCD classique. Sur la face arrière, un écran E-Ink elui-là même que l'on retrouve sur une liseuse. En utilisant cet écran, c'est toute l'autonomie de l'appareil qui était grandement préservée. Le concept du YotaPhone a grandement fait parler de lui.

Il faut dire que c'était, de base, plutôt intrigant et très novateur. Malheureusement, le grand public n'a jamais répondu présent. Difficile de faire sa place sur un marché qui, même en 2012, était déjà très concurrentiel, et ce malgré avec un produit très différent. Toujours est-il que Yota n'a pas baissé les bras.

Le YotaPhone 2 a vu le jour au Printemps 2015 puis la troisième génération en Août 2017. Depuis, par contre, c'était le calme plat. Jusqu'à hier et l'annonce de la mise en faillite.

C'est l'administration judiciaire des îles Caïmans, où Yota était domicilié, qui a déclaré

l'entreprise en faillite après qu'un fournisseur de la marque, Hi-p Electronics, avait alerté du non respect du niveau de commandes minimum de composants prévu par leur contrat.



# Glaucomes : la cécité n'est pas une fatalité



Cette maladie oculaire, première cause de cécité dans le monde, se développe le plus souvent sans douleur. Or, une fois dépistée et traitée, la malvoyance peut être évitée dans la majorité des cas.

## Après 45 ans, un examen du nerf optique s'impose

Ne laissez pas le glaucome vous voler la vue, clament les spécialistes. Force est de constater que trop de patients négligent le dépistage du glaucome primitif à angle ouvert (le plus fréquent), qui expose à la malvoyance si cette affection du nerf optique n'est pas traitée. Ce risque de malvoyance existe surtout chez ceux qui ne se font pas dépister, qui ne prennent pas correctement leur traitement médical, qui négligent leur suivi ou encore en cas de formes d'emblée très graves (les plus rares), précisent-ils.

## Comment se dépiste le glaucome?

Fond d'œil pour voir la tête du nerf optique, prise de la tension intraoculaire, tomographie en

cohérence optique pour évaluer l'épaisseur des fibres nerveuses optiques et champ visuel pour rechercher des «points aveugles» témoignant de la souffrance du nerf optique. Les ophtalmologistes ont tous les outils nécessaires pour dépister très tôt le glaucome et le traiter. Malheureusement, il arrive encore de voir des personnes avec des glaucomes très évolués, et ce sont surtout celles-ci qui risquent de se retrouver à terme dans un brouillard lumineux permanent avec une vision très limitée, comme si elles voyaient à travers un trou de serrure.» Les cas très sévères représentent 20 à 25% de tous les glaucomes, ce qui signifie que 75 à 80% des patients garderont une vision correcte s'ils sont traités. Et si le dépistage était amélioré, ces bons chiffres pourraient encore grimper.

## Quels facteurs de risque?

C'est le cas si un membre proche de la famille est concerné (risque triple), si l'on est originaire d'Afrique de l'Ouest (risque triple), si l'on a déjà eu une pression intraoculaire supérieure à 21 mmHg (unité de mesure de la tension) ou encore, dans une moindre mesure, si l'on est myope ou âgé de plus de

40 ans. Étant donné qu'après 45 ans la presbytie s'installe, la plupart des glaucomes devraient être repérés. Encore faut-il consulter un ophtalmologiste pour bénéficier d'un examen du nerf optique, et non se contenter d'acheter des lunettes loupes. Comme la maladie évolue longtemps en silence, il ne faut pas attendre d'avoir des symptômes pour consulter. Faute de pouvoir réparer le nerf optique, le traitement vise à abaisser la pression intraoculaire, car c'est le principal facteur de risque sur lequel il est possible d'agir et qui s'avère efficace.

En effet, le globe oculaire est une coque inextensible dans laquelle est sécrétée en permanence l'humeur aqueuse. Elle sort par le biais du trabéculum (sorte de filtre) et il se crée un équilibre entre sécrétion et évacuation. Mais si l'écoulement est gêné, la pression dans l'œil augmente et les fibres du nerf optique souffrent. Beaucoup pensent que le laser ou la chirurgie font forcément mieux qu'une goutte dans l'œil le soir et à vie, mais c'est faux. Le traitement médical par collyre reste le traitement de choix des glaucomes primitifs à angle ouvert. Certains réduisent la production de l'humeur aqueuse et d'autres accélèrent son élimination.

Certains collyres n'ont qu'un principe actif, d'autres en associent plusieurs. Malgré tout, près de 50% des personnes à qui ces collyres sont prescrits les oublient ou les prennent mal. Les traitements n'étant efficaces que chez ceux qui les prennent, le glaucome de ceux qui les négligent s'aggrave. Il arrive enfin que les collyres ne fassent plus effet après des années.

## Plusieurs techniques chirurgicales possibles

La meilleure protection pour le nerf optique que la diminution de la pression intraoculaire: une baisse de 1 mmHg (unité de mesure), c'est 10% de progression du glaucome en moins», insistent les ophtalmologistes. Les traitements visent donc à augmenter l'élimination de l'humeur aqueuse, à diminuer sa production ou les deux à la fois. Lorsque l'application d'un collyre ne suffit pas, plusieurs techniques chirurgicales sont envisageables. En créant une inflammation, le laser induit des réactions en chaîne avec des macrophages (globules blancs) qui viennent nettoyer le trabéculum (filtre) par lequel est évacuée l'humeur aqueuse», expliquent-ils. C'est, notamment, le cas du laser SLT, qui redonne une certaine perméabilité au trabéculum. C'est plutôt efficace sur le moment, mais l'effet peut être transitoire et nécessiter une nouvelle séance après un ou deux ans. S'il y a déjà une cataracte, retirer le cristallin contribue à faire un peu baisser la pression intraoculaire, surtout chez les hypermétropes, qui ont un œil trop court. D'autant qu'un drain peut être installé à cette occasion. Les microdrains ou les stents posés dans les voies d'écoulement au cours d'une chirurgie micro-invasive (Minimally Invasive Glaucoma Surgery) améliorent effectivement l'élimination de l'humeur aqueuse», poursuivent-ils. Lorsque les objectifs à atteindre concernant la baisse de la pression intraoculaire sont importants, la chirurgie classique reste d'actualité. La trabéculotomie est une intervention reste très délicate,

y compris entre des mains expertes. Elle consiste à retirer le trabéculum et à dévier l'humeur aqueuse sous la conjonctive, tout en s'assurant que cette dernière reste parfaitement étanche. Faute de quoi, une fuite trop importante d'humeur aqueuse aboutit à une hypotonie, aussi dangereuse pour l'œil qu'un excès de tension. D'autres chirurgies ont été imaginées, comme la sclérectomie non perforante, dans laquelle la portion la plus interne du trabéculum est laissée en place pour éviter les complications liées à une tension trop basse. Ou, plus récemment, la pose d'une valve qui s'ouvre uniquement lorsque la pression intraoculaire grimpe. Enfin, pour les glaucomes réfractaires, il reste la solution de détruire les corps ciliaires qui produisent l'humeur aqueuse. C'est possible par le laser diode ou par les ultrasons (cyclo coagulation circulaire). Ces techniques récentes doivent cependant être évaluées à long terme ajoutent les spécialistes.

## A quoi est dû le glaucome ?

Dans cette maladie qui touche volontiers les deux yeux (souvent de façon asymétrique), c'est le nerf optique qui est touché: le glaucome est lié à la mort accélérée des cellules ganglionnaires qui transmettent l'information de l'œil au cerveau. Sur un million de fibres (pour chaque œil), nous en perdons naturellement 6000 à 8000/an après 40 ans, en raison du vieillissement. Mais chez les porteurs d'un glaucome, ce processus est accéléré. Au début, il n'y a aucun signe, puis des manques dans le champ visuel finissent par apparaître: c'est un peu comme s'il manquait des pixels sur un écran», poursuivent les spécialistes. Lorsque ces «pixels manquants» sont très périphériques et peu nombreux, ce n'est pas tellement gênant. Mais lorsqu'ils se multiplient et se rapprochent du centre, la vision est altérée. La seule parade est le dépistage précoce pour stabiliser la perte des fibres liée au glaucome.

## Les idées reçues sur le sommeil

Des chercheurs ont identifié et décortiqué les mythes les plus répandus sur le sommeil. Débusquer les principaux mythes qui circulent sur sommeil, voilà l'idée du Dr Rebecca Robbins, chercheuse en santé publique à l'université de New York (NYU Langone Health), et son équipe. Dans une étude publiée le 16 avril dans la revue *Sleep Health*, ils démontent 20 idées reçues. «Cette démarche est importante afin de promouvoir auprès de la population des connaissances confirmées par les dernières données factuelles et de renforcer ainsi la capacité à bien dormir», explique-t-elle au *Figaro*. La scientifique a d'abord effectué une recherche sur Internet des articles traitant des mythes et croyances les plus répandus sur le sommeil, avant de demander à un panel de dix experts réputés du sommeil d'évaluer le degré de fausseté ainsi que l'impact potentiel sur la santé. Voici 5 idées reçues parmi les plus répandues.

### Le cerveau est inactif quand on dort

Voilà sans doute l'idée la plus fautive qui existe selon les experts du sommeil, dont les ordinateurs débordent d'enregistrements de l'activité cérébrale obtenus pendant le sommeil grâce à des électroencéphalogrammes (EEG). En réalité, on ne dort que d'un œil et de nombreux circuit d'alerte restent en éveil, sans compter



les zones du cerveau impliquées dans les rêves. Les experts balaient aussi un autre mythe selon lequel se souvenir de ses rêves serait un signe de bon sommeil: aucune donnée ne le prouve.

### S'endormir «n'importe où n'importe quand» est un signe de bonne santé

C'est peut-être parce que les bébés s'endorment «n'importe où n'importe quand»

que beaucoup de gens sont persuadés qu'il s'agit d'un signe de bonne santé. «Plutôt qu'être le signe d'un bon dormeur, être capable de s'endormir n'importe où, n'importe quand, peut indiquer un manque chronique de sommeil», corrigent le Dr Robbins et ses collègues. «Une somnolence excessive dans la journée peut aussi être le premier signe d'un syndrome d'apnées obstructives du sommeil», ajoutent-ils. Si vous ne dormez pas seul, demander à votre partenaire si vous ronflez. Le cas échéant, il est judicieux de consulter un pneumologue

spécialiste du sommeil, car non seulement votre sommeil n'est pas récupérateur, mais en plus vous augmentez votre risque de maladie cardiovasculaire.

### Beaucoup d'adultes peuvent se contenter de 5 heures de sommeil

C'est non seulement faux, mais dormir peu est de surcroît «préjudiciable à la santé cardiovasculaire, métabolique, mentale et immunologique», soulignent les experts. Ils reconnaissent toutefois l'existence de «petits dormeurs» qui n'ont pas forcément besoin des 7 h de sommeil minimum recommandées aux adultes. Mais «ces individus représentent une minorité», rappellent les spécialistes.

### Les adultes dorment davantage en vieillissant

Chacun sait que les bébés et les enfants dorment davantage que les adultes mais, selon une croyance répandue, ce serait aussi le cas des personnes âgées. En réalité, s'il y a une différence entre les adultes et les seniors elle irait plutôt dans l'autre sens. Plus on est vieux, moins on dort. Cependant, «il n'est pas évident que les adultes âgés aient généralement moins besoin de sommeil que des adultes plus jeunes, même s'ils dorment moins», notent le Dr Robbins et ses collègues.

## Patrimoine

## Vers la réactualisation du Plan permanent de la vieille ville de Blida

*Des démarches sont en cours en vue de la réactualisation du Plan permanent de sauvegarde de la vieille ville de Blida, ayant fait l'objet d'un gel précédemment, et visant la préservation du cachet architectural originel des vieux quartiers de cette cité, selon le directeur de la culture de la wilaya.*

Ce plan stipule la réhabilitation et la restauration de nombreux vieux quartiers de la ville de Blida, à leur tête la cité ou «Haï Douirette», remontant à l'époque de la Régence d'Alger par les Ottomans, et dite aussi la Casbah de Blida, au vue des grandes similitudes architecturales existants avec la Casbah d'Alger, a indiqué L'hadj Meshoub. Ce programme de réhabilitation englobera, également, les quartiers «El Djoune» et «Sidi Yakoub», a-t-il ajouté. Selon le responsable, la mise en œuvre de ce plan «pourrait mettre un terme aux différentes infractions urbanistiques portant atteinte au cachet originel de ces vieux quartiers, du fait des travaux de réaménagement initiés par leurs habitants».

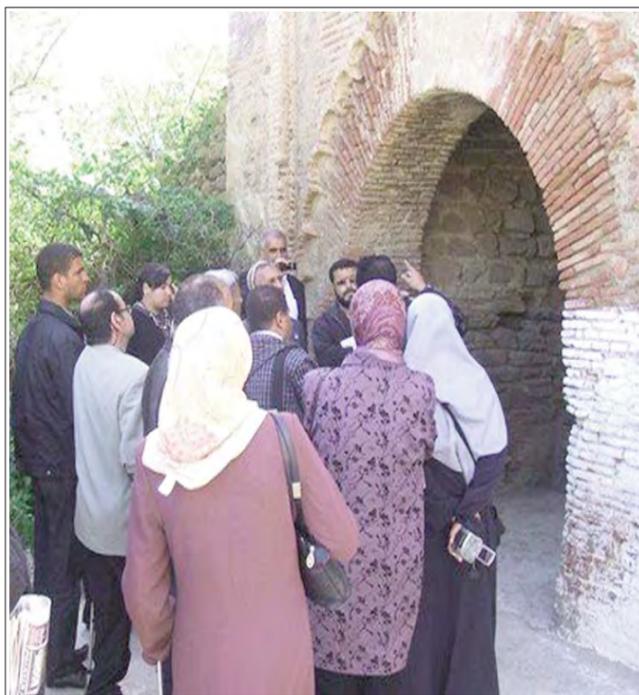
Au titre des mesures prises pour faire face à ces atteintes, à l'origine de la dégradation extrême des bâtisses de ces vieux quartiers, qui font l'objet de travaux de réaménagement non étudiés ou de l'usage de matériaux non appropriés, Meshoub a fait part de l'obligation faite, désormais, à leurs

habitants (de ces quartiers) d'obtenir une «autorisation des autorités concernées, avant l'engagement de tout travaux de réparation à leur niveau». «La Direction de la culture se chargera, à l'avenir, de l'encadrement des travaux en question», a-t-il précisé. Un programme spécial est, également, prévu au titre du même plan, pour la réhabilitation des accès (entrées et sorties) de ces quartiers, au même titre que leurs ruelles exigües, dont la largeur ne dépasse pas les 1,5 m, comme c'est le cas pour le quartier Douirette du centre-ville de Blida. Outre ces vieux quartiers, la wilaya de Blida compte de nombreux autres monuments et sites archéologiques à l'abandon, à l'instar du château ou Ksar Aziza, de Beni Tamou, actuellement squatté par une quinzaine de familles, à l'origine d'une importante dégradation de son cachet originel. Les différents walis qui se sont succédés à la tête de la wilaya de Blida se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour réhabiliter ce monument historique, mais sans résultats probants sur le terrain.



## Chlef

## Affluence considérable sur les activités du mois du patrimoine



Une affluence considérable de visiteurs a marqué l'ouverture des activités du mois du patrimoine, au musée public Abdelmadjid-Meziane de Chlef, sous le thème «Sécuriser le patrimoine culturel». Dans son intervention, à l'occasion, la directrice de la culture de la wilaya, Fatima Bekara, s'est félicitée de l'«affluence record des citoyens» reflet, pour elle, de leur «intérêt pour le patrimoine culturel». L'opportunité a donné lieu à la tenue, au niveau du hall du musée, d'une exposition de produits de l'artisanat local, ainsi que de vestiges historiques, mis à jour dans la région, avec l'aide des services de sécurité, outre des outils utilisés dans différentes fouilles archéologiques. Elle a souligné le rôle dévolu au citoyen dans la «sauvegarde du patrimoine culturel», notamment contre la contrebande d'objets ou de vestiges archéologiques, «classée à la 3<sup>e</sup> place mondiale, en terme de revenus, après le trafic d'armes et de drogues», a-t-elle informé.

Bekara, s'est félicitée, à cet effet, du développement d'une «certaine prise de conscience chez les citoyens quant à la valeur du patrimoine archéologique». Elle a cité pour preuve, une découverte archéologique mise à jour, dernièrement, au lieu dit «Skassik» de la commune d'Oued Fodda, grâce à un citoyen qui a signalé avoir trouvé une jarre de l'ère romaine, dans sa ferme. Suite à quoi une première inspection des lieux a

démontré qu'il s'agit du premier atelier de poterie romaine découvert en Algérie, dans l'attente d'autres fouilles plus poussées. De nombreux citoyens rencontrés sur place, ont salué l'organisation de cette manifestation, devenue une tradition annuelle visant la «valorisation du patrimoine culturel et sa promotion auprès des nouvelles générations». Outre l'animation de communications sur la sauvegarde du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic de pièces archéologiques, la première journée de la manifestation a, aussi, donné lieu à la tenue d'une exposition mettant en exergue les moyens mobilisés par le commandement de la Gendarmerie nationale, comptant huit unités régionales et deux brigades spéciales à Djanet et Guerarra, dans sa lutte contre ce trafic. Selon les données fournies, sur place, par le commandant Brahim Bensifi, les services de la Gendarmerie nationale, à l'échelle nationale, ont traité 44 affaires liées au trafic de pièces archéologiques, en 2018, ayant abouti à l'arrestation de 53 personnes et la récupération de 963 biens culturels. Il a, également, fait part de la découverte de 15 sites archéologiques.

A noter la programmation, au titre de ce mois du patrimoine, d'un stage de formation, début mai prochain, au profit des agents de sécurité affectés à la surveillance de sites archéologiques classés.

## Musée de Khenchela

## Récupération de plus de 7000 pièces de biens culturels depuis 2010

Le musée public national Frères Boulaâziz de Khenchela conserve plus de 7000 pièces de biens culturels mobiles récupérés depuis 2010, a affirmé, lundi, son conservateur, Chabane Sekaoui. «47% de ces pièces muséales ont été récupérées par les services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, 45% ont été directement recouvrés par les techniciens du musée lors de sortie et 8% ont été acquis sous forme de dons de citoyens», a précisé le même responsable. Il a, par la même, salué les efforts des services de sécurité en matière de recouvrement des biens culturels mobiles soulignant que 3810 pièces de monnaie en bronze frappées durant la période byzantine ont été récupérées par la brigade de gendarmerie de N'sigha. Une cruche de la période romaine et deux plaques de pierre portant des inscriptions

laines ont été récupérées par les brigades de gendarmerie des communes d'El Mehmel, Khenchela et Tamza. Les unités de la direction de wilaya de la sûreté nationale ont également récupéré d'importants lots de pièces historiques dont des pièces de monnaie en argent de la période ottomane portant l'effigie du sultan Sélim recouvrées par la sûreté de la daïra de Chechar, en plus de lanternes à huile romaines et pièces de monnaie romaine en cuivre. La sûreté de Bouhmama a, en outre, récupéré une statue de bronze représentant un lion, une fausse statue pharaonique en résine dur, une statue en bronze de la déesse Vénus et une statue en résine dur d'une femme asiatique. La 1<sup>ère</sup> pièce acquise par le musée de Khenchela est une poterie remise, en 2010, par l'officier décédé, Zouhir Abderrazak.





## Palestine

# Le plan de paix de l'imprévisible Trump est nuisible

*Avec le transfert officiel de l'ambassade des Etats-Unis à Al Qods, en violation des accords internationaux et le massacre des Palestiniens perpétré le même jour par la soldatesque sioniste, les illusions pour l'obtention le prix Nobel se sont envolées. Sa compromission dans le massacre des innocents palestiniens avalisée, intronisée. Le sort de Trump président imprévisible est désormais prévisible.*

Par sa provocatrice décision de transférer l'ambassade des Etats-Unis à Al Qods au mépris de l'opposition de tous les pays du monde, et par son soutien indéfectible accordé à Netanyahu, responsable du massacre des Palestiniens, Trump est déchu. Fichu. Fiché désormais à son tour comme criminel de guerre devant le tribunal de l'humanité. Le sang des innocents palestiniens éclabousse sa présidence. Sa résidence, la Maison-Blanche, est maculée du sang palestinien. Sa complicité dans ce massacre est écrasante. Comme est écrasante l'occupation coloniale sioniste. Paradoxalement ou ignominieusement, aucune ONG n'accuse Trump et Netanyahu de crimes contre l'humanité. Pareillement, l'opinion publique française, et particulièrement américaine, ordinairement prompte à descendre massivement dans la rue pour dénoncer une simple déclaration de Trump jugée homophobe ou pour brocarder un insignifiant Tweet de Trump présumé raciste, brille par son éloquent et écœurant silence. Le massacre des Palestiniens est un non-événement pour ces petits bourgeois repus. De même, en cette période d'agitations sociales françaises marquées par des manifestations régulières, aucune organisation syndicale ni parti politique gauchiste n'a jugé bon d'exprimer sa solidarité pour le peuple palestinien sacrifié. Le statut privilégié stalinien des cheminots est plus précieux à défendre que la cause palestinienne. Sur le plan médiatique, le soir du massacre, sur tous les plateaux des télévisions françaises, notamment BFMTV (télé aux ordres de Washington), la prestation de la majorité des journalistes et des invités était lamentable de complaisance. Sur la question de l'inauguration de l'ambassade américaine à Al Qods-Est, tout comme sur la question du massacre perpétré contre les Palestiniens, les journalistes laquais dénonçaient le seul Hamas pour l'envoi à l'abattoir de milliers de Palestiniens. Des hommes, des femmes et des enfants, mains nues, sans armes, tirés comme des lapins : plus de cent morts en incluant ceux de la semaine dernière, et des milliers de blessés par balles. Et aucun de ces journalistes n'a le courage de dénoncer ce crime contre

l'humanité. Ils préfèrent reprendre à leur compte l'argumentation sioniste, désignant le Hamas comme unique responsable des morts palestiniens. L'abjection journalistique dans toute son ignominie. Bien sûr, le crime est partagé bien à l'abri du front du combat. L'histoire retiendra que ce sont les généraux Trump et Netanyahu qui ont donné l'ordre de tirer sur les manifestants civils. Et non pas «l'armée israélienne», comme l'a dit lâchement Macron. Plus honteux, en ce jour du 14 mai 2018 mémorablement tragique, doublement marqué par la Nakba (catastrophe), la criminelle mafia sioniste mondiale a ripaillé, festoyé et sabré joyeusement le champagne sur le cadavre des Palestiniens. On n'avait pas vu aussi répugnant spectacle depuis au moins la joie des fusilleurs de la Commune de Paris en 1871. Et, surtout, depuis le 8 mai 1945, le jour où, pendant qu'on fêtait dans la joie la libération de la France du joug des nazis, cette même France s'est livrée à un génocide contre le peuple algérien pour avoir eu l'audace de réclamer lui aussi sa libération du joug colonial français, de revendiquer son indépendance. Enfin, on ne peut s'empêcher de relever l'absence de réaction totale du peuple algérien. Aucune manifestation de soutien au peuple palestinien ne s'est déroulée à Alger ni dans aucune autre ville d'Algérie. Aucune protestation devant l'ambassade des Etats-Unis à Alger n'a été organisée pour dénoncer la complicité criminelle de Trump. Depuis le meurtre d'une Israélienne, en février, l'Etat hébreu a réduit les fonds reversés à l'Autorité palestinienne au titre des taxes perçues en son nom. Dans ce contexte, la Ligue arabe s'est engagée, dimanche 21 avril, à verser 100 millions de dollars (88,9 millions d'euros) par mois à l'Autorité palestinienne afin de compenser les mesures de rétorsion financières appliquées récemment par Israël. «Nous confirmons que les pays arabes vont soutenir le budget de l'Etat palestinien (...) en lui procurant un filet de sécurité financière (...) afin de résister à la pression politique et financière à laquelle il fait face», a indiqué la Ligue arabe dans un communiqué dimanche soir 21 avril. Depuis le 17 février, le gouvernement



israélien a sévi contre l'Autorité. Il a annoncé qu'il gèlerait chaque mois environ 10 millions de dollars (près de 9 millions d'euros) dus à l'Autorité. La somme est soustraite de la TVA et des droits de douane qu'Israël prélève sur les produits importés par les Palestiniens et qu'il est censé reverser régulièrement à l'Autorité, en vertu des accords de paix. La somme ne représente qu'une partie des taxes perçues par Israël pour le compte de l'Autorité, mais correspond, selon le gouvernement israélien, au montant des allocations versées aux familles de Palestiniens emprisonnés ou tués pour avoir commis des attaques anti-israéliennes. L'Autorité a parlé de vol et décidé de faire une croix sur la totalité des droits de TVA et de douane qu'elle doit récupérer.

## Le Plan de paix américain

Au cours de la réunion «extraordinaire» de la Ligue arabe au Caire, dimanche, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a réitéré son rejet d'un futur plan de paix de l'administration américaine. «Ce plan ne parviendra pas à atteindre une paix durable et complète au Moyen-Orient», précise le communiqué de l'organisation panarabe. Les Palestiniens affirment que l'administration Trump penche en faveur d'Israël, ce qui discrédite, selon eux, les Etats-Unis dans leur rôle historique de médiateur. En 2018, Les Etats-Unis ont par ailleurs coupé plus de 500 millions \$ (440 millions €) d'aides qui allaient à l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), à différents programmes

d'assistance ou, pour une moindre part, directement au budget de l'Autorité palestinienne. Les efforts pour une paix israélo-palestinienne sont à l'arrêt depuis l'échec de l'administration Barack Obama en 2014. la situation dans les territoires occupés demeure préoccupante, l'occupant israélien poursuit sa politique répressive et d'agression contre les Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Ghaza, alors que les Palestiniens ont réitéré leur disponibilité à reprendre les négociations sous la médiation russe devant aboutir à la création de l'Etat palestinien sur les frontières de 1967 et qu'elle Al Qods-Est sera la capitale.

## Le témoignage troublant de l'ex-ambassadeur de France aux Etats-Unis

Pour son départ en retraite, l'ambassadeur français a donné une série d'interviews, lâchant plusieurs critiques sur le gouvernement de Trump, et la situation chaotique entre Israéliens et Palestiniens. A l'occasion de son départ à la retraite, Gérard Araud, ambassadeur de France aux Etats-Unis et ex-ambassadeur en Israël, a donné, vendredi, une série d'interviews. Dans le journal américain *The Atlantic*, il s'en prend à l'administration Trump, mais également à Israël, qu'il qualifie «d'Etat d'apartheid», en évoquant le cas des Palestiniens. «Les Israéliens ne feront pas des Palestiniens des citoyens d'Israël. Ils vont donc devoir officialiser la situation qui est, nous le savons, une situation d'apartheid», déclare-t-il. Souvent utilisé pour décrire le régime de ségrégation ayant eu cours en Afrique du Sud contre les populations de couleurs,

l'apartheid est : la «discrimination, voire exclusion, d'une partie de la population, qui ne dispose pas des mêmes droits, lieux d'habitation ou emplois que le reste de la collectivité», selon le Larousse. «Le problème est que la disproportion de pouvoir est telle entre les deux parties (Israélienne et Palestinienne) que les plus fortes peuvent conclure qu'elles n'ont aucun intérêt à faire des concessions», déclare Gérard Araud, selon que «le statu quo est extrêmement confortable pour Israël».

## Jared Kushner «n'a pas de courage»

Dans son interview, Gérard Araud dénonce la gestion du dossier israélien par le gouvernement Trump. Ce dernier avait, notamment, mis le feu aux poudres en déplaçant son ambassade de Tel-Aviv à Al Qods, reconnaissant cette ville, officiellement divisée entre Palestiniens et Israéliens, comme capitale d'Israël. Gérard Araud qualifie également Jared Kushner, haut-conseiller du président et médiateur dans le conflit israélo-palestinien, de personne «intelligente», «mais il n'a pas de courage» et «il ne connaît pas l'histoire». Ce n'est pas la première fois que Gérard Araud se fend d'une sortie publique sur la politique internationale, mettant de côté son devoir de réserve. Lors de l'élection de Donald Trump, il avait, notamment tweeté : «Après le Brexit et cette élection, tout est désormais possible. Un monde s'effondre devant nos yeux». Message qui avait déclenché une vague de critiques contre lui, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France.

Ahsene Saaid /Ag.

Union africaine

# 2 sommets d'urgence mardi au Caire sur le Soudan et la Libye

L'Union africaine (UA) a convoqué deux sommets, hier au Caire, pour évoquer en urgence la situation au Soudan et en Libye, ont indiqué des médias locaux.

Sous la houlette du chef de l'Etat égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, président en exercice de l'UA, le sommet devait aborder la situation politique au Soudan, avec la participation des présidents Idriss Déby (Tchad), Ismaïl Omar Guelleh (Djibouti), Paul Kagame (Rwanda), Denis Sassou-Nguesso (Congo), Mohamed Abdullahi Mohamed (Somalie) et Cyril Ramaphosa (Afrique du Sud), ont ajouté les mêmes sources, citant un communiqué de la présidence égyptienne. Quant au sommet sur la Libye, il devait réunir autour de Sissi, les présidents du Rwanda et d'Afrique du Sud ainsi que celui du Congo, Sassou-Nguesso, également président de la commission sur la Libye à l'UA, ainsi que le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat. Il s'agit des premières réunions de dirigeants africains de ce niveau sur le Soudan et la Libye. Des responsables éthiopiens, sud-soudanais, ougandais, kényans et nigériens devaient également participer aux discussions, ont poursuivi les mêmes sources. Les dirigeants africains devaient évoquer l'évolution de la situation au Soudan, où le mouvement de contestation se poursuit après la des-



titution par l'armée du président Omar El Béchir, ainsi que les moyens d'endiguer la crise en Libye, où les troupes de Khalifa Haftar ont lancé, il y a deux semaines, une agression contre la capitale Tripoli, faisant plus de 250 morts, ont précisé les mêmes sources. Le sommet sur le Soudan «a pour

objectif de discuter (...) des moyens les plus appropriés pour faire face à l'évolution de la situation et de contribuer à la stabilité et à la paix», selon la même source. La réunion sur la Libye «devait aborder les moyens d'endiguer la crise et relancer le processus politique», a expliqué la présidence égyptienne.

Tunisie

## Annnonce d'une grève aujourd'hui dans tous les tribunaux

Le Conseil national de l'ordre des avocats en Tunisie a décrété, lundi, une grève générale devant tous les tribunaux tunisiens, aujourd'hui, à la suite d'une plainte déposée par le président de la section des avocats de Jendouba dans laquelle il accuse des agents de sécurité de l'avoir agressé, ont rapporté des médias locaux. L'ordre des avocats a décidé également, au terme d'une réunion d'urgence tenue lundi, d'observer jeudi un mouvement de protestation des avocats dans toutes les juridictions et un sit-in du conseil de l'ordre le même jour au siège du tribunal de première instance de Jendouba pour «dénoncer l'agression dont a été victime récemment un membre de l'ordre et président de la section régionale des avocats». Il a, d'autre part, décidé d'organiser une manifestation des avocats en uniforme devant le ministère de l'Intérieur et d'autoriser le doyen des avocats à fixer la date et les modalités de ce mouvement de protestation. Le conseil de l'ordre va informer, par ailleurs, toutes les organisations internationales, arabes, régionales, sociales, professionnelles et des droits de l'homme, des «actes qui prennent pour cible les avocats tunisiens et de la tentative de violer les droits et les libertés et du retour aux pratiques de la tyrannie», selon le texte de la déclaration du conseil. Il a condamné «l'agression contre le responsable de la branche régionale

des avocats à Jendouba et le traitement négatif du ministère public dans la région», avant d'appeler «le président de la république, le chef du gouvernement et le ministre de l'intérieur à assumer leurs responsabilités et à traduire leurs auteurs en justice». Le bâtonnier de l'Ordre national des avocats, Amer Mehrezi, cité par l'agence TAP, a déclaré, lundi à Jendouba, que la plainte déposée par plusieurs agents de la sécurité accusant le responsable de la branche régionale des avocats à Jendouba d'avoir attaqué un certain nombre d'entre eux et le dossier préparé à cet effet, étaient «montés de toutes pièces» et que les agents de la sécurité avaient délibérément «fabriqué des accusations sans fondement». Le procureur général du tribunal de première instance de Jendouba avait ordonné, jeudi dernier, l'ouverture d'une enquête à la suite d'une plainte déposée par le président de la section des avocats de Jendouba, dans laquelle il accuse un certain nombre d'agents de sécurité de l'avoir agressé pour avoir protesté contre la garde à vue de son épouse qui participait à une réunion d'un «mouvement soufi». De leur côté, des agents de la sécurité ont déposé une plainte pénale contre le président de la section régionale pour diverses accusations, notamment pour avoir «agressé violemment un fonctionnaire en exercice», selon l'agence.

RASD

## Un colloque international sur le Sahara occidental à Amiens en mai prochain

Un colloque international sur le Sahara occidental se tiendra, les 27 et 28 mai prochain à Amiens (nord de la France), a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Intitulé «Le Sahara occidental et Actualités d'une question ancienne», le colloque pluridisciplinaire est organisé par l'université Picardie Jules-Verne qui a invité des universitaires de renommée internationale, spécialistes en droit, relations internationales, histoire, politique et anthropologie. Selon un programme provisoire dont l'APS a obtenu une copie des organisateurs, plusieurs tables rondes sont prévues. La première sera consacrée à la notion du territoire au cours de laquelle les participants examineront l'approche coloniale du territoire, l'approche marocaine du territoire en tant que puissance occupante, l'approche juridique de la notion du territoire et l'intérêt économique du territoire du Sahara occidental. Les participants auront à analyser la question «Quel gouvernement pour le Sahara occidental ?» en examinant notamment l'approche juridique croisée internationale et constitutionnelle de la notion de gouvernement, le Sahara occidental dans le contexte maghrébin et l'effet en France des actes et décisions de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le 2<sup>e</sup> jour du colloque sera consacré à la population du Sahara occidental sous les aspects de l'histoire de la notion de la nationalité et les changements sociaux affectant une partie de la population qui est réfugiée. Les universitaires participants à ce colloque se pencheront également sur le rôle de la diaspora sahraouie et ses soutiens et l'action de la société civile auprès des institutions euro-

péennes. Les prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik n'ont pas été omis puisque l'avocate Olfa Ouled, fera le point sur leur situation et leur défense. En dernière instance, la question du Sahara occidental sera examinée au plan des institutions internationales pour se pencher sur leur rôle dans la solution du conflit. Ainsi, le colloque propose de la revisiter auprès des Nations unies, à l'Union africaine et à l'Union européenne. Ce dernier point fera l'objet d'une table-ronde pour étudier l'avenir de la question du Sahara occidental au sein de cette institution qui accorde au Maroc des contrats commerciaux concernant les territoires occupés du Sahara occidental, alors que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a clairement souligné dans deux arrêts que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et que toute transaction commerciale concernant le territoire du Sahara occidental doit être négociée avec le Front Polisario. C'est ainsi que le colloque a prévu de faire le point sur la position de la Commission européenne dans le contentieux de la CJUE et d'étudier les rapports de force et enjeux au Parlement européen. Plusieurs professeurs de grandes universités interviendront à ce colloque, dont on peut citer l'historien Pierre Vermeren (université Paris I - Panthéon Sorbonne), l'Algérien Yahia Zoubir (Kedge Business School), la conseillère scientifique du colloque, Marjorie Beulay (université Picardie Jules Verne) et Francesco Bastagli (ancien Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental et chef de la Minurso).

Libye

## L'ONU déplore une «intensification quotidienne» des combats violents au sud de Tripoli

L'organisation des Nations unies a déploré, lundi, une «intensification quotidienne» des combats violents au sud de Tripoli avec l'usage de l'artillerie lourde et de bombardements contre des quartiers densément peuplés au sud de la capitale libyenne. «La situation est en train d'empirer (...) avec un rythme ascendant des combats chaque jour», a déclaré lors d'une conférence de presse à New York, Maria do Valle Ribeiro, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye. 254 personnes ont été tuées et 1228 autres blessées depuis le début de l'agression des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale libyenne Tripoli, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis le 4 avril, les troupes conduites par Haftar ont lancé une agression pour s'emparer de la capitale libyenne.

«A la troisième semaine des combats, on dénombre quelque 35 000 personnes déplacées», a précisé la responsable onusienne, qui s'exprimait par visioconférence depuis Tripoli. Elle a ainsi exprimé la grande préoccupation des Nations unies quant à la situation des civils dans l'incapacité de fuir les zones de combats ainsi que celle des blessés qui n'arrivent pas à accéder aux soins. Maria do Valle Ribeiro a appelé les belligérants à faciliter l'accès humanitaire aux populations piégées par les combats, ainsi qu'à la protection des civils et des infrastructures civiles, conformément à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Elle a appelé, dans ce sens, les pays qui ont une influence sur les parties au conflit en Libye à user de cette influence pour la protection des civils.

«Tout pays qui a de l'influence sur les parties devrait l'utiliser pour s'assurer que les civils soient protégés», a-t-elle plaidé.

Maroc

## Le secteur de l'Education paralysé par une grève des enseignants contractuels

Des milliers d'enseignants contractuels marocains ont repris, hier, leur mouvement de grève réclamant leur statut de fonctionnaires au sein du ministère de l'Education, alors qu'une réunion avec la tutelle censée apporter des réponses aux revendications exprimées a été annulée, ont rapporté des médias locaux. Après avoir suspendu provisoirement le mouvement de grève le 14 avril dernier, suite aux engagements du ministère de l'Education de prendre en charge les revendications formulées, les enseignants contractuels marocains ont décidé, cette fois-ci, de renouer avec la grève pour protester contre la non satisfaction de leur principale revendication portant sur l'obtention du statut de fonctionnaire, ont ajouté les mêmes sources. Répondant à l'appel de leur coordination syndicale, les enseignants contractuels ont décidé de réinvestir la rue durant deux jours, hier soir et aujourd'hui, avec des manifestations prévues, notamment à Rabat. Le mouvement concerne ainsi 55 000 enseignants recrutés, dès 2016, sur la base de contrats à durée déterminée (CDD) puis intégrés au sein des Académies régionales, mais sans accéder au statut de salariés de la fonction publique. La grève enclenchée par les enseignants contractuels a privé quelque 300 000 élèves de cours, ont précisé les médias marocains, craignant une année blanche avec la poursuite de cette contestation. Enclenché depuis le début mars, le mouvement avait été suspendu provisoirement le 15 avril dernier, suite à la promesse du ministère de tutelle de tenir une réunion de dialogue, mardi 23 avril, afin de trouver les solutions tant espérées.

A. S.

Yémen

## 5 morts et 91 blessés après un regain de violences à Taëz

Au moins 5 personnes ont été tuées et 91 autres blessées lors d'affrontements entre milices locales à Taëz, la troisième ville du Yémen en crise, a annoncé, hier, l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF). MSF a indiqué sur Twitter que des «combats intenses» ont repris depuis le 19 avril à Taëz, ville du sud-ouest du Yémen assiégée par les Houthis. Il y a régulièrement des tensions entre milices pro-gouvernementales pour le contrôle de certains quartiers dans la cité. Parmi ces milices figurent des combattants extrémistes. «Des installations (médicales) soutenues par MSF ont reçu quelque 91 blessés et ont enregistré cinq morts directement liés aux combats», a précisé MSF. La crise au Yémen oppose principalement des forces gouvernementales au groupe Ansarallah dit Houthis qui contrôle de vastes territoires, notamment la capitale Sanaa. Mais le conflit a favorisé un regain d'activités de groupes terroristes et l'émergence de milices locales, en particulier dans le sud.

Iran

# Menace de fermer le détroit d'Ormuz

Le Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI) ont menacé, lundi, de fermer le détroit d'Ormuz par où transitent des navires de guerre américains et des pétroliers des pays du Golfe, si l'Iran n'est pas autorisé à exporter son pétrole par cette voie maritime, ont rapporté des médias iraniens.

«L'Iran fermera le détroit d'Ormuz s'il n'est pas autorisé à exporter du pétrole par cette voie maritime», a déclaré le vice-amiral Alireza Tangsiri, commandant de la Marine du Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI), cité par la chaîne de télévision iranienne Al Alam.

«Le détroit d'Ormuz est une voie de navigation internationale et si on nous interdit de l'utiliser, nous la fermerons», a ajouté le vice-amiral iranien, selon la même source. Le détroit d'Ormuz est une voie navigable stratégique reliant le golfe Persique au golfe d'Oman. Environ 20% du pétrole mondial et près du tiers de tout le pétrole transporté par mer traversent ce détroit. Les Gardiens sont, notamment, chargés d'assurer la sécurité du Golfe persique et du détroit d'Ormuz, ainsi que de gérer des programmes de développement balistique qui suscitent une vive opposition des puissances occidentales.

Cette déclaration du commandant de la marine iranienne survient dans un contexte de tensions croissantes entre Téhéran et Washington. En avril dernier, les Etats-Unis ont inscrit le CGRI sur leur liste noire des «organisations terroristes» et l'Iran a riposté en désignant officiellement les forces du Commandement central américain dans la région (Centcom) comme des «organisations terroristes». Lundi, le président des Etats-Unis, Donald Trump, a décidé également de mettre fin aux exemptions permettant à huit pays l'achat de pétrole iranien, afin de «porter à zéro» les exportations de brut iranien dans le cadre des sanctions prises unilatéralement par Washington à l'encontre de Téhéran. «A partir de début mai, la Chine, l'Inde et la Turquie, le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Italie et la Grèce seront exposés à des sanctions américaines s'ils continuent d'acheter du pétrole iranien», a menacé la Maison-Blanche dans un communiqué cité par des médias locaux.

Washington qui a rétabli en novembre 2018 les sanctions économiques prises contre Téhéran ainsi que contre tous les pays qui ne les respectent pas l'interdiction d'achat du pétrole iranien, avaient attribué des «dérogations pour six mois», prétendant que «le marché mondial ne pouvait supporter une

brusque annulation des ventes du brut iranien». Téhéran avait alors dénoncé cette sanction, la qualifiant de «politique d'étranglement de son économie». Elle avait déposé une plainte au niveau de la Cour internationale de Justice (CJI), dénonçant une «violation flagrante» des dispositions du traité américano-iranien de 1955, qui prévoit des relations amicales entre les deux nations et encourageait les échanges commerciaux.

Quant aux pays importateurs de pétrole iranien, notamment la Chine, l'Inde et la Turquie, ils avaient rejeté catégoriquement cette mesure unilatérale américaine, réaffirmant qu'ils resteront toujours des partenaires de Téhéran.

## La France favorable à ce que l'Iran tire les bénéfices économiques liés à la levée des sanctions

La France s'est dite favorable à ce que l'Iran tire les bénéfices économiques liés à la levée des sanctions, a indiqué le Quai d'Orsay lors d'un point de presse. «Avec ses partenaires européens, la France entend poursuivre ses efforts pour que l'Iran tire les bénéfices économiques liés à la levée des sanctions aussi longtemps qu'il respectera l'ensemble de ses obligations nucléaires», a déclaré la porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agnès Von Der Mühl, soulignant que son pays est «déterminé» à continuer de mettre en l'œuvre l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPOA), endossé à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2231 (2015). L'accord de Vienne ou plan d'action conjoint est un accord signé à Vienne, en Autriche, le 14 juillet 2015, par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France et le Royaume-Uni) auxquels s'ajoute l'Allemagne, ainsi que l'Union européenne et l'Iran. Il a pour but de contrôler le programme nucléaire iranien et de faire lever les sanctions économiques qui touchaient le pays, ainsi que l'Union européenne et l'Iran. La porte-parole du MAE français a expliqué qu'à cette fin, la France, l'Allemagne et le Royaume-



Uni ont créé le mécanisme de compensation financière INSTEX, qui «facilitera la réalisation de transactions financières pour les entreprises européennes souhaitant entretenir des relations commerciales avec l'Iran, conformément au droit européen et international». «Les travaux engagés progressent de manière positive en vue d'un aboutissement prochain», a-t-elle ajouté, soulignant que l'Iran «doit également avancer dans les travaux d'opérationnalisation de son mécanisme miroir (STFI)». Elle a indiqué que des échanges «approfondis» entre experts français, anglais et allemands sont «en cours», en lien avec les experts iraniens, afin que le fonctionnement des deux structures «soit compatible et conforme aux normes financières internationales».

Le gouvernement américain a évoqué, lundi, sa volonté de réduire à zéro les exportations de pétrole de l'Iran, et la fin des exemptions de sanctions accordées à ses principaux

acheteurs, au moment où l'Iran fait face à une catastrophe naturelle (inondations) qui a coûté quelque 3 milliards d'euros. «A partir du 2 mai, la Chine, l'Inde, la Turquie, le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Italie et la Grèce devront donc cesser tout achat, si elles veulent éviter de s'exposer également à des sanctions américaines», a menacé la Maison-Blanche. Prévoyant le durcissement des sanctions américaines, l'Iran s'était refusé, la semaine dernière, à puiser dans un fond de réserve des revenus pétroliers pour dédommager les victimes des inondations.

Lundi, le ministère iranien des Affaires étrangères a affirmé «aucune valeur, ni crédibilité» à l'annonce de la fin des dérogations américaines qui permettaient à huit pays d'acheter du pétrole iranien, sans s'exposer aux sanctions unilatérales de Washington, réitérant sa disponibilité à travailler «en permanence avec ses partenaires, notamment européens».

Soudan

## Le train de manifestants arrive à Khartoum

Un train plein de centaines de manifestants rejoignant le rassemblement devant le QG de l'armée pour réclamer au Conseil militaire de transition un transfert du pouvoir aux civils est arrivé, ce mardi, à Khartoum, selon des médias locaux. De nombreuses personnes sont arrivées sur les toits des wagons, agitant des drapeaux soudanais et scandant «Liberté, paix, justice». Une foule les attendait à la gare pour fêter ce renfort venu de la ville d'Atbara (centre) pour rejoindre le site devant le siège de l'institution militaire en place depuis le 6 avril. L'armée a exigé à plusieurs reprises ces derniers jours que les barrages et check-points établis par les manifestants sur les axes menant à son QG soient levés, en affirmant qu'ils portaient atteinte à la liberté de circulation et au transport de «biens essentiels». Un Conseil militaire de transition a pris les commandes du pays après la destitution le 11 avril dernier du président Omar El Béhir sous la pression de la rue. Le mouvement de protestation, qui a débuté en décembre après un triplement du prix du pain, s'est transformé au fil des semaines en manifestations pour exiger le départ d'El Béhir, avant de réclamer la dissolution du Conseil militaire et un transfert du pouvoir aux civils. Plusieurs pays africains réunis, ce mardi, au Caire sous la houlette de l'Egypte ont plaidé pour que les parties soudanaises parviennent à une «transition pacifique» d'ici trois mois.

L'Union africaine (UA) avait, le 15 avril dernier, exigé un transfert du pouvoir aux civils dans un délai de 15 jours, sous peine de suspendre le pays de l'organisation panafricaine.

RD Congo

## 10 morts dans des affrontements armés dans le nord-est du pays

Quatre militaires congolais et six miliciens ont été tués, lundi, au cours d'affrontements dans la province de l'Ituri dans le nord-est de la République démocratique du Congo, a indiqué une source militaire. «Un groupe d'assaillants a affronté nos troupes. Le bilan est de six assaillants tués et plusieurs armes et munitions récupérées. Quatre militaires FARDC (Forces armées de la RDC) sont morts des suites de leurs blessures», a déclaré le porte-parole de l'armée, le lieutenant Jules Tshikudi. L'attaque a été menée par «une milice Lendu» en représailles à la présence de l'armée qui «empêche leurs actions» contre la communauté rivale Hema,

selon la même source. «La population est en fuite», a indiqué de son côté, l'administrateur du territoire de Djugu Alfred Efoloko. La position militaire de Giro est située à 10 km de Langu dans le territoire de Djugu, théâtre de violences, de massacres et d'exode fin 2017-début 2018. Ces violences ont été attribuées -sans preuve formelle- à la reprise d'affrontements communautaires entre Lendu, des agriculteurs, et Hema, des éleveurs et commerçants. Ce conflit avait provoqué des dizaines de milliers de morts entre 1999 et 2003 jusqu'à l'intervention de la force militaire européenne, Artémis, sous commandement français.

Syrie

## Pus de 4000 personnes évacuées du camp d'Al Rukban

Les comités de coordination syriens et russes pour le rapatriement des Syriens déplacés ont annoncé lundi que plus de 4000 personnes déplacées avaient été évacuées du camp d'Al Rukban, situé dans la zone d'Al Tanf, contrôlée par les Etats-Unis, ont rapporté des médias locaux. Les deux comités ont déclaré lors d'une conférence que depuis le 23 mars, ils sont 4345 Syriens au total qui ont été évacués du camp d'Al Rukban, parmi eux des enfants, des femmes, des personnes âgées qui ont été transférés vers leurs villes et leurs villages d'origine, a indiqué l'agence de presse syrienne Sana.

Les deux parties ont affirmé que le gouvernement syrien s'était engagé à assurer la sécurité des citoyens de retour au pays, en leur fournissant des services médicaux, de la nourriture et des fournitures, alors que des travaux sont en cours pour leur délivrer leurs pièces d'identité et autres documents. Les comités syriens et russes ont tenu les forces américaines, qui contrôlent la région d'Al Tanf où une base était installée, pour «responsables de la catastrophe humanitaire dans le camp», a poursuivi Sana. Les autorités syriennes et russes ont dénoncé, en outre, les «entraves» américaines pour l'évacua-

tion des personnes déplacées qui vivent dans ce camp, dont le nombre s'élève à 40 000. «Près de 80% de femmes et d'enfants qui vivent dans le camp font face à des conditions tragiques et insalubres», ont souligné les deux comités, a poursuivi Sana, appelant les Etats-Unis à faciliter l'évacuation de ces personnes et à permettre aux convois d'aide d'y pénétrer. L'ONU a été, également, sollicitée à œuvrer pour la levée des sanctions économiques imposées à la Syrie, ont plaidé, à l'occasion, les comités syriens et russes.

Ahsene Saaid /Ag.

## Présidentielle du 4 juillet La révision exceptionnelle des listes électorales achevée

*L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, a pris fin, hier, conformément au délai fixé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.*



Dans le cadre de cette opération ouverte le 16 avril dernier, le ministère de l'Intérieur a invité tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de résidence devaient, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prend en charge la procédure de radiation et d'inscription. Le nombre d'électrices et d'électeurs portés sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017 s'élevait à 22 883 772. Cependant, des présidents d'Assemblées populaires communales (APC) dans certaines wilayas, telles que Tizi-Ouzou, Béjaïa et Tipasa, ont annoncé leur refus de procéder à la révision des listes électorales et de participer à la préparation de l'élection présidentielle, estimant que cette consultation est «rejetée» par le peuple algérien. Des magistrats ont également annoncé leur refus de superviser l'opération électorale, affirmant qu'ils se tiennent du côté du mouvement populaire de contestation (Hirak) et revendiquant une justice indépendante. Une rencontre de concertation sur les mécanismes de la mise en place d'une instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle s'est tenue lundi à Alger. Des responsables de partis politiques, de représentants de la société civile, des personnalités nationales, des juristes, notamment des constitutionnalistes, ont été conviés à cette rencontre dont les travaux se sont déroulés à huis clos. Les participants à cette rencontre ont appelé à «préserver le processus constitutionnel et électoral et son accompagnement par des mesures d'apaisement en direction de l'opinion publique», selon le document qui a sanctionné leurs travaux, et dans lequel il est précisé que l'instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle sera dotée de «larges prérogatives». Plusieurs partis politiques et personnalités nationales ont décliné l'invitation de la présidence de la République à cette rencontre de concertation, considérant qu'elle n'est pas en phase avec les revendications exprimées par le Hirak. Parmi les partis qui ont refusé de prendre part

à la réunion figurent, entre autres, TAJ et le Mouvement populaire algérien (MPA), qui faisaient partie de l'Alliance présidentielle, le Front des forces socialistes (FFS), le Parti des travailleurs (PT), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Talaie el Hourriyet et le Mouvement de la société de la paix (MSP). Abdelkader Bensalah, qui assume, en application des dispositions de l'article 102 de la Constitution, les fonctions de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours, suite à la démission du président Abdelaziz Bouteflika, a signé le 10 avril le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle. Selon un bilan provisoire rendu public lundi, 32 postulants ont déposé, à ce jour, auprès du ministère de l'Intérieur des lettres d'intention de se porter candidats à l'élection présidentielle du 4 juillet. Lors d'un message à la nation, Bensalah, qui ne peut, selon la Constitution, se porter candidat à l'élection présidentielle, a fait part de son intention de créer, en concertation avec la classe politique et la société civile, une institution nationale collégiale, «souveraine» dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions d'organisation d'élections nationales «honnêtes et transparentes». Le chef de l'Etat a tenu à préciser que le rôle du gouvernement et des services administratifs concernés se limitera à «soutenir et accompagner» cette institution dans l'accomplissement de ses missions «en toute liberté». Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré, de son côté, que l'ANP accompagnera la période de transition destinée à la préparation de l'élection présidentielle et veillera à son suivi dans «le strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République». Les partis de l'opposition ont toutefois exprimé leur rejet de l'installation de Bensalah en qualité de chef de l'Etat, estimant que cette démarche est «incompatible» avec les revendications du peuple algérien, qui réclame un changement radical du système politique et le départ des personnalités qui en sont les symboles. Les partis de l'opposition ont estimé aussi que l'approche constitutionnelle dans la résolution de la crise mènera à «l'impasse», le problème étant fondamentalement d'ordre politique.

T. M.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU  
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

Adresse : Rue Emir Abdelkader - Ksar Foggani - Tamanrasset

## MISE EN DEMEURE N° 01

**Projet :** Réalisation de l'exutoire d'assainissement du pôle urbain Inkouf commune de Tamanrasset Lot N° 02 Station de relevage et Conduite de refoulement

**Marché :** N°05/2018 du 16/07/2018

**Cocontractant :** ETBH BOUBCHICHE SAAD – ILLIZI.

- Vu l'ODS N° 13/2018 du 22/07/2018
- Vu la correspondance N° 1718 du 03/09/2018
- Vu l'arrêt complet des travaux
- Vu le non-respect du planning de réalisation

L'entreprise des travaux hydraulique, bâtiments BOUBCHICHE SAAD domiciliée à ILLIZI titulaire du Marché : N°05/2018 du 16/07/2018 Concernant la Réalisation de l'exutoire d'assainissement du pôle urbain Inkouf commune de Tamanrasset Lot N° 02 Station de relevage et Conduite de refoulement, est mise en demeure N° 01 de achever les travaux objet du marché, et de rattraper le retard considérable dans le délai d'exécution dans un délai de huit (08) jours à partir de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux

Faute de quoi toutes les mesures correctives seront prises à l'encontre de la société y compris la résiliation du marché.

L'Echo d'Algérie : 24/04/2019

Anep : 1916 009 582

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HBITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA DE BOUMERDES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 18435150088124

## MISE EN DEMEURE

N° d'opération : NF 5.623.6.262.135.08.09

Projet : réhabilitation de l'unité de dépiégeage et de suivi UDS au CEM BOUTAOUTAOU TIDJELABINE.

Montant du contrat : 982 702.00 DA/TTC

Ordre de Démarrage de Service : N°50/623/2018 du 06/09/2018

ETB : ETB CHAFAA BOUZID

- Suite à l'ordre de service N° 50/623/2018 du 06/09/2018, notifié au gérant de l'ETB CHAFAA BOUZID, faisant élection de domicile à coopérative immobilière EI MENBAA, bt N°114 T, cité 11 décembre 1960 BOUMERDES, titulaire d'un contrat N° 12/623/DEP/2017 portant sur la réhabilitation de l'unité de dépiégeage et de suivi UDS au cem BOUTAOUTAOU TIDJELABINE.

-Vu le courrier, faisant objet de notification de l'ODS de démarrage en date du 10/10/2018.

-Vu le courrier faisant objet de mise en demeure, qui vous a été adressé le 23/12/2018.

La direction des équipements publics de la wilaya de boumerdes, met en demeure le gérant de l'ETB CHAFAA BOUZID de se présenter, dans un délai de 72 heures, dès parution de la présente, sur les journaux nationaux, afin de notifier l'ODS de démarrage, faute de quoi, des mesures coercitives réglementaires vous seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur, en outre, la résiliation au torts exclusifs de l'entreprise.

L'Echo d'Algérie : 24/04/2019

Anep : 1916 009 549

**Sudoku**

		4		5				
2	6			8			4	3
		8		1				9
			4		6			5
4	5		9		1			
1			7					2
7	8	2		4				
					3			
9			2	6		8	1	

**Codes**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	9	10	7	7	1
5	1	6	5	3	5	2	1	7	3	1	12	7
2	13	10	9	1	7	10	2	3	6	5	11	11
1	8	2	7	10	14	1	1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6	8	10	3	8	3	12	2	2
3	13	15	7	3	5	4	8	3	13	6		
5	2	7	10	3	5	10	5	2	3	13	13	
1	11	10	3	8	8	1	6	9	3	6		
7	3	8	1	1	16	10	3	7	1	10	4	
17	16	11	13	1	12	7	1	11	13	3		
1	10	9	2	10	5	2	9	10	8	1	1	
16	6	5	6	3	2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1	13	3	1	12	2	10	
2	1	1	2	9	18	1	2	2	1	8		

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8	2	1	16	11	8	14	3	17	17	
3	9	3	13	1	8							

**Pêle-mêle**

- ACCES
- CROASSE
- DARDEE
- DIVAGUE
- DIVERGE
- DOSSARD
- DUCAL
- ECHAUDE
- ELUDEE
- ETAGERE
- HACHIS
- JOUEUSE
- MERCIER
- OBEIE
- PLACIDE
- PLAQUEE
- PSAUME
- RECASE
- VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	R	
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

- ANOBLIE
- BERET
- CAROTTE
- DECHUE
- DEFOULE
- DEGORGE
- DOCTE
- DOMPTER
- EFFROI
- EGAYEE
- EMBRUME
- JARDINE
- NAGER
- OISEAU
- OPPOSEE
- PAPYRUS
- PENDRE
- POLLEN
- REMUEE

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

**Mots fléchés**

QUI FONT DU BRUIT	FRUITS DU POTAGER	ESTROPIÉ	BRONZÉ, HÂLE	FATI-GANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE	FAIT UNE ISOLATION
ABANDONNER (... A)	ZÉRO !	PLUS VÊTU	BIZARRE-RIES	LE PMU	HABILITÉ	
				ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
AGITÉES						
CONFONDIT, MÉLANGEA						
		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITE-MENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			COMMUN		
				RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE				
		PROVOQUA LA FAMINE				
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME		ÉTUIS RIGIDES			CHOISI À NOUVEAU
	ROULA, TROMPA					
		IMBU DE SOI-MÊME			CLEF POUR ALI BABA	TERMINAI-SION DE PREMIER GROUPE
SPORT DE VAGUES			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN		
UN AVARE FAMILIER				MARITIME		
		PISTES DE TORÉADORS				AUTRE NOM POUR RÂ
		CHANCE, AVANTAGE				AMEUBLIS LE SOL
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE	
				CRIÉ À LA NAISSANCE	GLACER	
				CARNATION DU VISAGE		ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE			M	ÉPOQUE DE LA REPRO-DUCTION
		INSTRUITE				
			IL SOIGNE DES BÊTES			
			GRIMACE			
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE			OBJECTIF, DESSEIN		PETIT RUISSEAU
	PERDIT					
		ALCOOL		BAISER		
		FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBU-TEUR DE LETTRES					SANS RIEN SUR ELLE
						ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE		
					CRÊPE EN ORIENT	
					MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPI-RATION	
				OBSERVENT		

**Solutions**

**Mots codés**

S	A	C	R	M	E	A	U	S
E	N	S	A	S	O	U	T	S
N	E	F	A	S	A	L	A	R
R	I	P	S	I	N	G	L	E
O	N	O	R	M	E	B	R	A
C	A	S	T	E	B	A	V	O
R	E	S	S	A	U	T	T	A
N	I	D	A	R	I	S	C	I
O	I	L	E	L	E	R	R	E
H	E	R	E	C	U	I	V	R
C	L	A	I	E	A	R	T	H
R	A	C	L	E	T	E	S	T
O	S	I	N	U	E	X	S	U
T	R	A	M	B	E	R	P	E

**Mots fléchés**

T	R	E	L	E	S	B	U	E
R	P	I	E	R	O	N	B	E
I	N	O	S	R	O	N	D	I
I	N	O	N	D	A	R	I	S
E	N	I	C	A	V	A	R	E
H	I	T	R	E	S	O	T	L
M	A	N	E	S	E	P	S	A
T	L	O	N	T	E	L	A	I
P	I	S	S	E	R	T	A	R
P	E	S	S	E	T	E	P	P
F	A	N	S	T	E	L	P	A
R	E	C	R	O	S	T	E	L
R	E	S	I	S	E	S	A	V
S	B	A	M	C				

**Sudoku**

2	3	7	8	9	6	1	4	5
8	9	6	1	4	5	7	3	2
5	1	4	2	7	3	9	6	8
4	6	5	9	2	1	8	7	3
7	2	3	4	6	8	5	1	9
1	8	9	3	5	7	4	2	6
9	5	2	7	3	4	6	8	1
3	7	8	6	1	9	2	5	4
6	4	1	5	8	2	3	9	7



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

- 08h00** : Bonjour d'Algérie
- 10h00** : Clips algériens
- 10h30** : Page spéciale MDN
- 11h00** : Expression Livre
- 12h00** : Journal en français
- 12h25** : El Bayt El Kabir
- 13h40** : Layali El Baydha'e

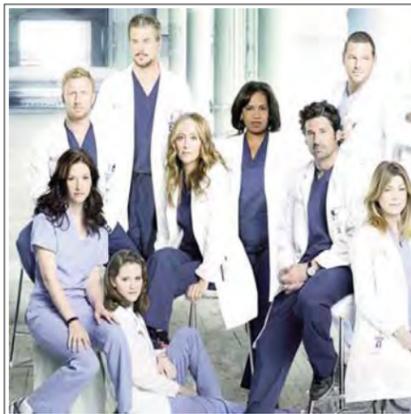
- 14h25** : Studio Essighar
- 15h15** : Black Jack
- 15h40** : Moughamarate El Moufatiche Tahar
- 16h00** : football : CRB-CSC
- 18h00** : Journal en amazigh
- 18h25** : Radjeli Chef

- 19h00** : Journal en français
- 19h25** : Djemai Family
- 20h00** : Journal en arabe
- 20h45** : La Semaine Eco
- 21h45** : Ma Télé à Moi
- 22h45** : Senteurs d'Algérie : Souk Ahras



**20h00 : Grey's anatomy**

Meredith aimerait parler de ses rapports avec Deluca à Maggie, mais celle-ci est préoccupée : elle a comme patiente une ancienne camarade de fac qui la harcelait. Il s'avère que son état est très grave. Les médecins voient arriver de nombreux blessés ayant participé...



**20h00 : Le 5<sup>e</sup> élément**

En Egypte, en 1912, des extraterrestres viennent récupérer des pierres symbolisant les 4 éléments pour les soustraire aux forces du Mal. Ils promettent de les rapporter 300 ans plus tard. Mais à leur retour, au XXIII<sup>e</sup> siècle, leur vaisseau...



**20h00 : Profilage**

Quelques semaines après son enlèvement, Chloé Saint-Laurent a pu adopter Lili et vient d'emménager dans un pavillon. Alors qu'elle reçoit une livraison de meubles, elle découvre une main dans l'un des cartons. En se rendant à l'entrepôt de distribution,...



**20h00 : Top Chef**

Pour cette 4<sup>e</sup> épreuve des 1/4 de finale, les cuisiniers se rendent sur le bateau-restaurant d'Alain Ducasse au pied de la tour Eiffel. Ils devront réaliser un plat gastronomique à partir d'un panier de fruits et légumes imposés. Puis direction Valence, où les attend...



**20h00 : Enquêtes criminelles**

Affaire Benaym : la veuve et le jardinier. Le 28 juillet 2014, Bernadette Benaym, 67 ans, est poignardée à plusieurs reprises avant d'être égorgée dans sa villa de Roquebrune-sur-Argens, dans le Var. La veuve collectionnait les amants,...



**20h00 : Enquête sous haute tension**

Pendant plusieurs mois, le magazine a suivi les gendarmes de Mulhouse, dans le Haut-Rhin. Conduite sans permis ou sous l'emprise de l'alcool, délits de fuite, rodéos urbains, excès de vitesse... ils luttent contre la délinquance routière,...



**20h00 : Acts of violence**

Roman MacGregor est un ancien militaire. Un jour, sa fiancée Mia est kidnappée par des trafiquants. Accompagné de plusieurs de ses anciens camarades de l'armée, il se lance à sa recherche. James Avery, un policier qui enquête sur le trafic d'êtres humains,...



**20h00 : Hawaii 5-0**

Mc Garrett et son équipe enquêtent sur le meurtre d'un poissonnier dont le corps a été retrouvé dans le coffre d'une voiture volée. Les policiers sont surpris lorsqu'ils apprennent qu'une empreinte a été prélevée sur l'arme du crime et qu'elle correspond à celle de Kamekona...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## Championnats d'Afrique de Badminton L'Algérie bat le Togo (5-0)

La sélection algérienne de badminton a battu son homologue togolais (5-0), lundi, pour le compte de la 1<sup>ère</sup> journée des Championnats d'Afrique qui se déroulent, du 22 au 28 avril, à Port-Harcourt (Nigeria).

La sélection algérienne, encadrée par le coach Fateh Bettahar et le technicien espagnol Antonio Marina, se compose de sept athlètes, à savoir Madal Sabri, Belarbi Mohamed Abderrahim, Adel Hameg, Kossela Maâmeri, Hala Bouksani, Lynda Mazri et Malak Ouchefoun. Elle a été reversée dans le groupe C de cette compétition continentale, comportant également le Ghana qui a dominé la Côte d'Ivoire (5-0) dans l'autre match. Hier, l'Algérie devait affronter d'abord la Côte d'Ivoire puis le Ghana pour le compte des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> journées de la phase de poules. Les quarts de finale sont programmés, aujourd'hui, dans la matinée, et seront suivis des demi-finales qui auront lieu dans l'après-midi. La finale, quant à elle, est prévue demain. Selon le programme établi par les organisateurs, ces compétitions par équipes se déroulent du 22 au 25 avril et

laisseront place aux épreuves individuelles, prévues du 26 au 28 avril. 130 joueurs, dont 59 filles, représentant 18 pays, participent à ces joutes. Il s'agit du Nigeria (pays organisateur), de l'Algérie, de l'Égypte, du Bénin, du Botswana, du Congo, de la RD Congo, de l'Érythrée, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de l'Île Maurice, des Seychelles, de l'Afrique du Sud, du Togo, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe. Lors de la précédente édition organisée à Alger, la sélection nationale avait remporté trois médailles d'or, soit la meilleure moisson de l'histoire de ses participations. La 1<sup>ère</sup> de ces médailles en métal précieux avait été décrochée dans les épreuves par équipes messieurs, alors que les deux autres avaient été moissonnées en individuel (double messieurs et double mixte).

Bilel C.



## AG électorale de la Fédération algérienne de cyclisme Barbari Kheiredine, seul candidat à la présidence

Barbari Kheiredine, président de la Ligue de Biskra, est le seul candidat pour le poste de président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) dont l'assemblée générale électorale (AGE) est prévue, le 27 avril (10h00), au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), a annoncé la Commission de candidatures. L'opération de dépôt des candidatures a été clôturée, ce lundi à 15h00, alors que celle des recours entamera son travail, aujourd'hui, et devra se clôturer demain, à 14h00, avant de laisser place à l'affichage de la liste des candidatures.

Barbari Kheiredine, déjà vice-président de l'instance fédérale et président de la Ligue de Biskra, a justifié sa volonté de se porter candidat à la présidence de la FAC pour «aller de l'avant

dans le seul objectif est de redonner au cyclisme la place qui lui sied sur le plan national en premier lieu puis sur les scènes régionale et continentale et aller chercher les qualifications aux championnats du monde et les Jeux olympiques».

«Comme nous sommes des membres de l'ancien bureau, nous allons assurer la continuité du travail, entamé depuis 20 mois en apportant les correctifs nécessaires. Notre programme repose sur une priorité absolue en direction des ligues, leurs conditions de travail en termes de moyens et leurs actions pour la promotion de la discipline par l'émergence de talents, leur encadrement et l'amélioration des performances», a-t-il expliqué.

Pour lui, la Direction technique nationale (DTN) a été le

maillon faible depuis les dernières élections, ce qui a énormément perturbé le travail de la FAC». C'est pour cette raison que l'installation d'un DTN sera l'une des opérations à concrétiser en premier lieu et pour laquelle tout l'intérêt voulu sera accordé, avec la désignation d'un directeur des équipes nationales (DEN), directeur de l'organisation sportive (DOS), directeur des jeunes talents sportifs (DJTS) et directeur du développement et de formation (DDF).

Le nouveau président, qui sera élu samedi prochain, remplacera le président démissionnaire, Mabrouk Kerboua, qui s'est retiré en novembre 2018, pour des raisons «personnelles et de santé», après avoir été élu en février 2017.

## Championnat d'Afrique de judo Boutabcha : «Récouter le maximum de points en prévision des JO»



La sélection algérienne de judo prendra part au Championnat d'Afrique à Cape Town (Afrique du Sud), du 25 au 28 avril, avec l'objectif de décrocher le maximum de médailles et de points en vue des Jeux olympiques 2020 à Tokyo (Japon), selon la Fédération nationale de la discipline (FAJ). «Ce rendez-vous est très important pour les judokas algériens, car c'est une étape qualificative pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo. Chaque vainqueur aura 700 points de plus au prochain classement mondial et donc plus de chances de décrocher son billet pour Tokyo», a indiqué le directeur technique national (DTN) de la FAJ, Salim Boutabcha.

La sélection algérienne, qui a rallié l'Afrique du Sud, lundi, avec une escale à Doha (Qatar), est composée de 17 judokas (9 messieurs et 8 dames), sous la direction des entraîneurs Amar Benyakhlef (messieurs) et Omar Rabahi (dames). «On va essayer de rafler le maximum de médailles. Les athlètes qui vont se distinguer en Afrique du Sud auront l'occasion de continuer la préparation et de participer à

d'autres échéances qualificatives au rendez-vous nippon, car on ne pourra pas garder tout l'effectif», a expliqué le DTN.

Selon ce dernier, le niveau technique de ce rendez-vous continental sera «très élevé» en présence des pays habitués à occuper les premières marches du podium.

«Ce championnat sera d'un niveau mondial en présence de pays huppés, notamment l'Égypte et l'Afrique du Sud, qui joueront les premiers rôles. Le niveau technique sera très élevé et la tâche s'annonce compliquée pour tous les participants», a-t-il prédit.

La délégation nationale est conduite par Rachid Laras, président de la Fédération algérienne de judo. Au total, 212 judokas dont 85 dames représentant 31 pays seront présents au rendez-vous continental.

L'Algérie sera la mieux représentée avec 17 judokas, devant l'Afrique du Sud (pays hôte) qui en a engagé 16. Les dames vont s'affronter dans sept catégories de poids, à savoir -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg. Chez les messieurs, il s'agit des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA

COMMUNE DE MAHELMA

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 52 et 65 et 125 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics le président de l'assemblée populaire et communale de MAHELMA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

L'appel d'offres national avec exigence des capacités minimales / N°01/2019 concernant le projet :

#### AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX DE PROXIMITE - HAI ZAATRIA -

Affiché dans les nationaux en deux langues : EN ARABE الجزائر le 2019/01/20  
EN FRANÇAIS L'Echo d'Algérie le 20/01/2019

La procédure d'évaluation technique et financière appliquée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges et instructions aux soumissionnaires a donné les résultats suivants :

INTITULE DU PROJET	SOUSSIONNAIRE ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ	NOTE FINANCIERE	MONTANT DE L'OFFRE (EN TTC)	DELAI	LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX DE PROXIMITE - HAI ZAATRIA -	LAASSMI MOURAD	Moins parmi les offres qualifiées techniquement	22.144.710,00 DA	05 MOIS	172062000318184

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics

## Coupe d'Algérie - Demi-finale retour

# CRB-CSC, un choc palpitant

Ce soir, l'on connaîtra le 1<sup>er</sup> club qui animera la finale de la Coupe d'Algérie dans sa 55<sup>e</sup> édition et dont le lieu et la date n'ont pas encore été fixés.

Il est fort peu probable qu'elle se tienne le 1<sup>er</sup> mai prochain comme le veut la tradition ces dernières années. L'on parle néanmoins de sa domiciliation dans le nouveau stade d'Oran dont l'inauguration est prévue dans les prochaines semaines, selon des prévisions optimistes. En attendant, le CRB et le CSC se donnent rendez-vous cet après-midi (16h), au stade du 20-Août pour la manche retour de la demi-finale. Lors du match aller joué à Constantine, les Sanafir l'ont emporté sur le score de 1 à 0. Suffisant pour décrocher le billet pour la finale ? Les Constantinois sont en tout cas déterminés à l'arracher, surtout que le CSC n'a jamais atteint ce stade de la compétition auparavant. «On veut cette Coupe. Toute la ville de Constantine rêve d'un premier trophée et on tient à réaliser ce rêve cette année. Je pense qu'on a mis tous les moyens pour l'avoir», a déclaré le président et ancien joueur du club Tarek Arama. En effet, jusqu'à présent aucune équipe de l'antique Cirta n'a remporté la Coupe d'Algérie depuis sa création. Comme une malédiction qui poursuit la capitale de l'est du pays, que les Sanafir veulent conjurer et chasser. Il est peut-être temps pour que Dame Coupe rende visite à une ville passionnée par le football pour récompenser des supporters fidèles aux couleurs du vieux club constantinois. Le CSC est en ballottage favorable pour au moins atteindre la finale. Son but d'avance acquis au stade Hamlaoui et le fait de ne pas avoir encaissé sont des avantages certains dans ce genre d'empoi-gnades serrées et indécises. Cela dit, le Chabab a une belle histoire avec l'épreuve



populaire. Il en est même un grand spécialiste. Maintenant qu'il a pratiquement assuré son maintien en Ligue 1, le CRB rêve de décrocher un huitième sacre et rejoindre ainsi l'USMA, l'ESS et le MCA au palmarès des meilleures équipes ayant remporté la Coupe d'Algérie. C'est tout à fait dans leurs cordes, sachant que les Belouizdadis sont sur une belle série en championnat. En effet, les Rouge et Blanc sont invincibles depuis le début de la phase retour. Depuis la venue du Groupe Madar à la tête du club, l'équipe s'est complètement métamorpho-

sée. Fini les crises financières et les querelles entre dirigeants, le club respire la sérénité et les supporters sont revenus en force et se mettent à rêver des lendemains enchanteurs. Ils croient dur comme fer à la consécration de leur club. La seule appréhension du côté de Belouizdad est le manque de la fraîcheur physique, sachant que les joueurs sont très sollicités ces dernières semaines. Ils ont d'ailleurs réalisé un grand derby contre le NAHD, ce dimanche, avec à la clé une belle victoire qui leur a permis de sortir de la zone des turbulences. Mais ils risquent de payer

cher cette grande débauche d'énergie en Coupe d'Algérie. Au moment où leur adversaire s'est permis le luxe de laisser plusieurs cadres au repos, lors de la dernière journée de championnat. Denis Lavagne, l'entraîneur du CSC pourra également compter sur son buteur attiré Belkacemi de retour de blessure. Autant d'atouts pour les Sanafir qui toutefois sont loin de lui assurer la qualification dans la fournaise du stade du 20-Août. L'on s'attend à une rencontre palpitante entre deux équipes qui en veulent terriblement. Ce sera dur pour les uns comme pour les autres. Ça se jouera encore une fois sur de petits détails ou peut-être à l'issue de la fatidique séance des tirs au but. Rappelons enfin que la deuxième demi-finale opposant la JSMB à l'ESS se jouera ce jeudi à Béjaïa. Au match aller, les Bougiotes l'ont emporté contre toute attente sur le score de deux buts à un.

Ali Nezlioui

### Programme des demi-finales

**Aller - Mardi 16 avril :**

ES Sétif-JSM Béjaïa 1-2

**Mercredi 17 avril :**

CS Constantine-CR Belouizdad 1-0

**Retour - Mercredi 24 avril 2019 :**

Alger - 20-Août-1955 :

CR Belouizdad-CS Constantine (16h00)

**Jeudi 25 avril 2019 :**

Béjaïa - Unité maghrébine :

JSM Béjaïa-ES Sétif (17h00).

## LFP

# L'arbitre assistant Doualache suspendu 3 mois

L'arbitre assistant Doualache Nassim est suspendu 3 mois à partir du 22 avril 2019 pour «agression envers un joueur du NC Magra», lors du match contre le MC Saïda disputé le 15 avril dernier pour le compte de la 27<sup>e</sup> journée de Ligue 2 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. Après l'égalisation par l'équipe MC Saïda à la

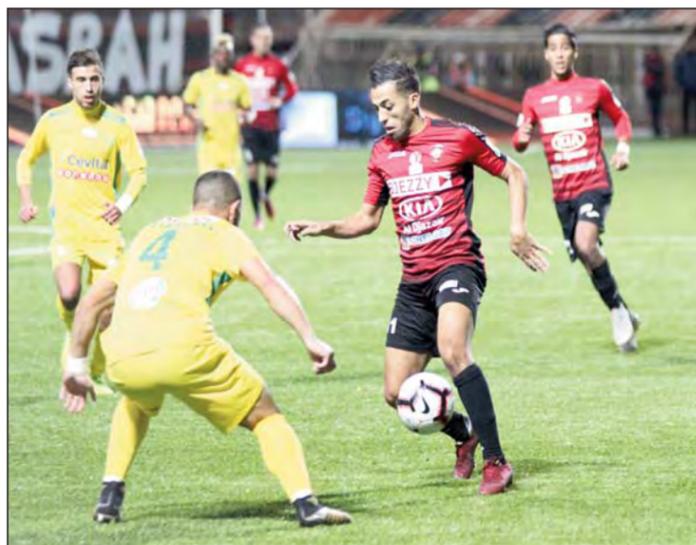
85<sup>e</sup> mn, et suite à une réclamation par les joueurs de NC Magra d'un corner, l'arbitre assistant Doualache Nacim a asséné un coup de tête au capitaine de l'équipe NC Magra Bibi Nabil, précise la LFP sur son site officiel. La sanction a été prise, ce lundi, par la commission de discipline après avoir auditionné l'arbitre assistant et sur la base des images la

vidéo de l'agression. Doualache a reconnu et il a demandé des excuses, selon la même source. Pour mémoire, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait décidé le 15 avril match perdu à l'équipe du NC Magra sans attribuer de point au club adverse le MC Saïda suite aux incidents survenus lors de cette rencontre. La commis-

sion a également défalqué 3 points à l'équipe du NC Magra en plus de 4 matchs à huis clos dont les 2 premiers se joueront à l'extérieur de Magra. En outre, le NC Magra devra s'acquitter d'une amende de 400.000 DA pour le NC Magra pour envahissement de terrain à l'issue de la rencontre entraînant des blessures graves aux officiels du match.

## Ligue 1 Mobilis - USM Alger

# Un leader aux pieds d'argile



Après avoir réussi à dominer la 1<sup>ère</sup> partie de saison, l'USM Alger est en train de marquer le pas à un moment crucial du championnat de Ligue 1 de football, voyant l'écart se réduire à trois points

avec son dauphin la JS Kabylie, à quatre journées de l'épilogue. Le point décroché dimanche en déplacement à Sétif (1-1) dans le cadre de la 26<sup>e</sup> journée a certes stoppé l'hémorragie après une

mauvaise série de trois défaites de suite concédées dans les derbies face aux Paradou AC (2-1), MC Alger (3-2) et CR Belouizdad (3-2), mais s'est avéré insuffisant pour se mettre à l'abri. Et pour cause : les 2 poursuivants directs, la JS Kabylie et le Paradou AC, n'ont pas raté l'occasion de l'emporter à domicile face, respectivement, au MC Oran (4-2) et à la JS Saoura (2-0). Du coup, l'USMA, qui pouvait largement faire le plein devant son public lors des précédentes sorties pour éviter toute mauvaise surprise, est en danger avec le retour en force de la JSK et du PAC. Les «Académiciens» pourraient même revenir à un point du leader en cas de victoire samedi prochain à domicile face au NA Hussein Dey, en mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée. Pour plusieurs observateurs, l'USMA n'a plus l'étoffe d'un champion. Le club doit réaliser un parcours sans-faute lors des 4 derniers matchs pour espérer décrocher

le titre. Le calendrier reste néanmoins défavorable aux Rouge et Noir avec, notamment deux déplacements périlleux à Tizi-Ouzou (28<sup>e</sup> journée) et Constantine (30<sup>e</sup> journée).

### Les raisons d'un passage à vide

Plusieurs raisons ont fait que le club algérois se trouve dans cette situation délicate, marquée notamment par le limogeage de l'entraîneur français Thierry Froger, ainsi que des cas d'indiscipline (Chafaï et Meftah) qui ont porté un sérieux coup à la sérénité du groupe. Sur le volet administratif, ce n'est guère mieux et le vice-président Rebbouh Haddad a dû sortir de sa réserve pour démentir, les «spéculations colportées ça et là» faisant état de la vente des actions du capital du club, dont le frère Ali détient la majorité. L'actuel leader du championnat fait face actuellement à une crise

financière qui a alimenté toutes les rumeurs. Des informations ont même circulé dans les réseaux sociaux à propos d'une éventuelle reprise du club par des investisseurs qataris, vite démenties par la direction de l'USMA. Ali Haddad, patron du groupe ETRHB et ancien président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), a été mis en détention provisoire de 30 jours. Il a été appréhendé au poste frontalier d'Oum Teboul alors qu'il s'apprêtait à se rendre en Tunisie, en possession de deux passeports ainsi que de la somme de 5.000 euros et 100 dollars alors que la législation en matière de change stipule qu'au-delà de 1.000 euros, le voyageur est tenu de faire une déclaration à l'entrée et à la sortie des frontières du pays. La difficulté financière de l'USMA risque de s'aggraver avec le retrait du principal sponsor du club, l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, après 14 années de collaboration.

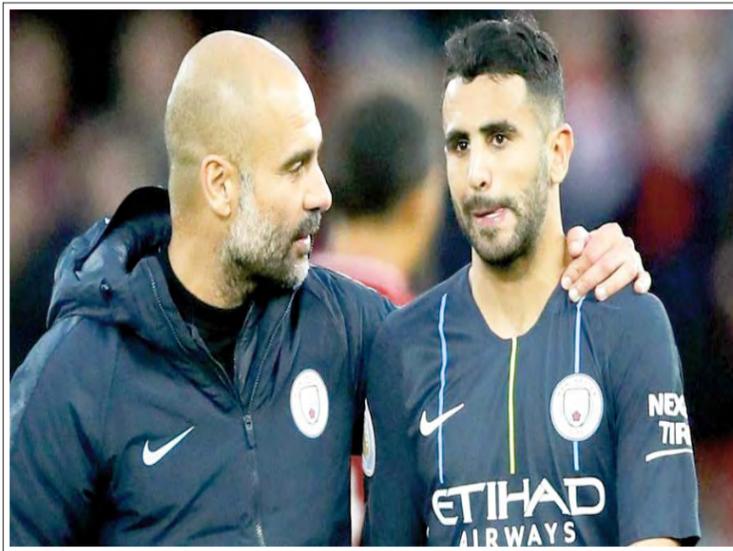
# Manchester City Guardiola évoque l'avenir de Mahrez

L'entraîneur espagnol de Manchester City Pep Guardiola a réagi ce mardi 23 avril aux informations publiées par la presse anglaise sur une éventuelle envie de l'ailier international algérien Riyad Mahrez de quitter le club durant l'intersaison.

«**R**iyad Mahrez sera avec nous la saison prochaine, et celle d'après, et encore celle d'après. Je n'ai pas besoin de parler avec lui. Il sait que nous sommes heureux avec lui», a confié Guardiola en conférence de presse, cité par le site Le10sport. En manque de temps de jeu, Mahrez (28 ans) aurait interpellé ses dirigeants pour exprimer son «mécontentement» : «Le joueur de 28 ans estime que ses qualités techniques auraient pu lui permettre de viser plus de 13 titularisations qu'il détient en Premier League», a souligné le tabloïd Daily Mail. Transféré pour un

chèque de 68 millions d'euros et contrat de 5 saisons, Mahrez compte 26 apparitions en championnat anglais pour 13 titularisations. La situation est d'autant plus difficile qu'il a été laissé sur le banc des remplaçants lors des 3 derniers matchs des «Cityzens», toutes compétitions confondues. En dépit d'un volume de jeu insuffisant, Mahrez s'est bien débrouillé en marquant 11 buts et délivré 11 passes décisives, toutes compétitions confondues, mais ces statistiques se sont avérées insuffisantes pour convaincre l'ancien coach du FC Barcelone.

Bessa N.



## AFC CL Bounedjah délivre Al Sadd en fin de match

Meilleur buteur du championnat Qatari avec 39 buts, Bounedjah a frappé aujourd'hui en Champions League d'Asie en donnant la victoire à Al Sadd dans les dernières minutes du jeu. L'attaquant algérien a eu pourtant quelques occasions qu'il s'est créé lui-même mais la réussite lui a manqué durant les 86 premières minutes avant qu'il n'inscrive le deuxième but à son équipe, celui de la victoire. Bounedjah a profité d'une erreur de la défense de Pakhtakor pour tacler le défenseur et récupérer le ballon qui tombe dans les pieds de Xavi, ce dernier qui était le premier buteur durant le match a mis l'attaquant Algérien en bonne position face au gardien et Bounedjah n'a pas tremblé et mis la balle au fond. Score final 2-1 pour Al Sadd qui récupère la place de leader du groupe D devant les saoudiens d'Al Ahli avec 7 pts. C'est son 2<sup>e</sup> but dans la compétition cette saison lui qui avait fini meilleur buteur avec 13 buts la saison passée.

## Hoffenheim Belfodil dans l'équipe type de la 30<sup>e</sup> journée

L'attaquant international algérien d'Hoffenheim, Ishak Belfodil, auteur d'un doublé, samedi, lors de la victoire décrochée sur la pelouse de Schalke 04 (5-2), a été retenu dans l'équipe type de la 30<sup>e</sup> journée du championnat allemand de football. L'ancien joueur de l'Inter Milan (Serie A italienne), qui est en train de réaliser une excellente 2<sup>e</sup> partie de saison, compte désormais 15 buts en championnat en 24 apparitions. Non-convocqué pour les deux derniers matchs de l'équipe nationale, face à la Gambie (1-1) en clôture des qualifications de la CAN-2019 et en amical face à la Tunisie (1-0), Belfodil a gagné des points et est bien parti pour arracher une place dans le groupe des 23 appelé à faire le voyage en Egypte pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations (21 juin - 19 juin).



## SSC Naples Ghoulam : «Un début difficile avec Ancelotti»

Le défenseur algérien de Naples, Faouzi Ghoulam, s'est exprimé au sujet de son coach, Carlo Ancelotti, hier 22 avril, avant le début de la rencontre de Serie A face à Atalanta lors d'un entretien avec Sky Sport. L'international algérien a déclaré : «La saison n'est pas finie, il nous reste encore six autres matchs pour bien finir. Nous voulons récupérer immédiatement après la défaite contre Arsenal et nous ferons tout pour gagner aujourd'hui». Faouzi Ghoulam a ajouté : «Cette année, nous avons changé d'entraîneur et il a fallu un certain temps pour comprendre ce qu'il attendait de nous», il a ajouté : «Nous savons que c'est un phénomène, mais nous avons eu un peu de difficultés au début».

## Galatasaray Terim veut garder Sofiane Feghouli

Après un début de saison cauchemardesque Sofiane Feghouli a su répondre aux critiques de la presse turque et du staff de Galatasaray qui l'avait pourtant écarté à plusieurs reprises. En effet la presse stambouliote a indiqué aujourd'hui que l'entraîneur du club Fatih Terim n'avait aucune intention de se séparer de Sofiane Feghouli la saison prochaine, il voit en lui l'un des cadres de la future équipe, Terim a apprécié l'abnégation de Feghouli qui bien qu'écarté un moment a travaillé pour revenir très fort en deuxième partie de saison. Pour rappel le contrat de Sofiane Feghouli expire en juin 2022, plusieurs pistes risquent de s'ouvrir à lui en fin de saison (dont certaines lucratives au golfe) mais si les dirigeants sont convainçants nul doute que l'ancien Valencian poursuivra en Turquie.

## Al Iktissadia

# Des nouvelles rassurantes pour Benlamri



Le défenseur central des Verts, Djamel Benlamri, ne souffre pas d'une blessure sévère, il sera très bientôt de retour avec son équipe selon, les informations du quotidien saoudien Al Iktissadia. Une bonne nouvelle pour le staff technique de la sélection nationale à quelques mois du début de la Coupe d'Afrique des nations. Pour rappel, l'ancien défenseur de la JS Kabylie est sorti pour blessure, cette semaine, face à Al Hazm lors de la 28<sup>e</sup> journée du championnat saoudien. Djamel Benlamri retrouvera les entraînements d'Al Shabab, dans moins d'une semaine, un programme spécifique a été établi pour le retour au plus vite du joueur de 29 ans.

## CAN 2019

# L'Algérie 5<sup>e</sup> plus chère sélection africaine présente en phase finale

La sélection algérienne de football occupe la 5<sup>e</sup> place au classement des équipes les plus chères présentes à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) en Egypte du 21 juin au 19 juillet, selon le site spécia-

lisé Transfermarkt. Dans ce classement établi en tenant compte de la valeur marchande des joueurs composant chaque sélection, les Verts cumulent 141,5 millions €, loin derrière le Sénégal, équipe la plus

chère avec 343,5 millions €, selon le portail allemand considéré comme une référence en matière de montant des transferts par les médias. La Mauritanie est dernière avec seulement 3,25 millions €.

## La CAN s'éloigne petit à petit pour Tahrat

Le RC Lens, vainqueur lors de son dernier match chez un sérieux postulant pour la montée, en l'occurrence Grenoble Foot 38, sera appelé à défier un autre prétendant pour l'accession, à savoir le FC Lorient. Les Lensois, complètement relancés, doivent impérativement s'imposer. L'entraîneur Philippe Montanier, qui a récupéré son métronome au milieu de terrain Walid Mesloub, doit faire encore une fois sans son défenseur central algérien Mehdi Tahrat. Toujours en phase de reprise après 3 mois d'absence due à une grosse blessure, l'Algérien s'entraîne avec le groupe, mais ne semble pas encore prêt à prendre sa place dans la défense lensoise. Il est du coup pas convoqué pour la rencontre de ce mardi face aux Merlus. Devenu depuis l'intronisation de Djamel Belmadi à la tête de la barre technique des Verts un élément de base de la défense de l'Équipe nationale,

Mehdi Tahrat, dont le retour à la compétition n'est pas encore programmé de manière concrète, manquera certainement beaucoup à ses camarades en sélection lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, s'il ne parvient pas bien entendu à reprendre lors des 4 dernières journées de championnat qui restent à disputer face respectivement à Brest, Clermont, Ajaccio et Orléans. Il est clair que compter sur un élément en manque de compétition dans une phase finale d'une Coupe d'Afrique des nations souvent relevée constitue un risque que Belmadi ne voudra certainement pas prendre. Donc, seul un retour en force de Mehdi Tahrat avec son club en cette fin de saison lui permettra peut-être bien de reprendre sa place dans la liste des joueurs concernés par la prochaine CAN. Pour le match de ce mardi, Mehdi ne jouera pas et son retour est prévu samedi face à Brest.



Alger	Oran	Constantine	Ouargla	Béchar
9°/18°	11°/21°	7°/16°	17°/34°	13°/27°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	04:30	12:46	16:30	19:32	20:57

## Corruption

# Rabrab, PDG du plus grand groupe privé incarcéré

Issad Rebrab, PDG du 1<sup>er</sup> groupe privé d'Algérie, Cevital, et considéré comme la première fortune du pays, a été incarcéré dans la nuit d'hier, après sa présentation au parquet dans le cadre d'une enquête anticorruption. Arrêté ce lundi, Rebrab, 74 ans, est « soupçonné de fausse déclaration concernant le mouvement de capitaux de et vers l'étranger, surfacturation, importation de matériel usagé en dépit de l'octroi d'avantages bancaires, fiscaux et douaniers (destinés au matériel neuf) ».



Le fondateur de Cevital avait dans un tweet, lundi, démenti avoir été arrêté, indiquant s'être seulement présenté à la gendarmerie dans le cadre du blocage depuis près d'un an au port d'Alger par les autorités d'équipements industriels de son conglomerat. L'industriel estime que ce blocage est illégitime. Le groupe Cevital, propriétaire du quotidien algérien *Liberté* et qui a, notamment, racheté, en France, le groupe électroménager Fagor-Brandt ou le fabricant de portes et fenêtres Oxxo, n'a pas réagi dans l'immédiat à l'incarcération de son PDG. Cevital est actif dans l'électronique, la sidérurgie, l'électroménager ou encore le BTP et emploie 18 000 personnes, selon les derniers chiffres fournis par le groupe. Depuis la démission de Bouteflika, la justice algérienne a lancé une série d'enquête sur des faits de corruption et de transferts illicites de capitaux visant de puissants hommes d'affaires souvent proches de l'ex-président Bouteflika. Rebrab est, de son côté, en conflit avec les autorités algériennes qu'il accuse depuis plusieurs années de bloquer ses investissements en Algérie. Début avril, l'ex-patron des patrons algériens, Ali Haddad, puissant homme d'affaires propriétaire, notamment, du 1<sup>er</sup> groupe de BTP d'Algérie, très proche de Bouteflika, a été écroué après son arrestation nocturne à un poste frontière avec la Tunisie, en possession de devises non déclarées et de deux passeports, en infraction à la législation algérienne. T. M.

## • Les Kouninef devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed



Les hommes d'affaires Kouninef, les frères Reda, Abdelkader, Karim et Tarek, ont comparu, hier après-midi, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, pour être auditionné dans le cadre d'affaires de corruption. Les hommes d'affaires devront répondre des chefs d'accusation de « non respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de privilèges et détournement de fonciers et de concessions ». Interpellés dans la journée de lundi par des éléments de la Gendarmerie nationale, les frères Kouninef avaient été auditionnés par la section de recherches qui poursuit ses enquêtes préliminaires à l'encontre de plusieurs hommes d'affaires dont certains interdits de sortie du territoire national pour leur implication dans des affaires de corruption.

Leur immunité parlementaire se précise

## Sale temps pour Djamel Ould Abbes et Saïd Barkat

Sale temps, en perspective pour Djamel Ould Abbes et Saïd Barkat, deux anciens ministres de la Solidarité nationale qui ont vu leur passé les rattraper pour détournement de fonds dans ce Département éminemment social. Une accusation qui a fait bouger la justice et une procédure de levée de l'immunité des deux sénateurs a été introduite auprès de la Chambre parlementaire haute, à cet effet. Prenant en charge la demande, conformément à la réglementation en vigueur au Conseil de la nation, sa commission juridique a

achevé, lundi, l'examen de ce dossier brûlant et s'attèle à la finalisation du rapport pour le soumettre au vote en séance parlementaire plénière, selon des sources proches du Sénat, qui ne manquent pas de relever « une tendance objective » vers le retrait de l'immunité parlementaire. Il est à rappeler que l'enquête sur les deux ministres de la Solidarité nationale a été faite à l'instigation de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), dissous en 2018. Il serait utile de noter que si Saïd Barkat s'était fait discret depuis son départ du

gouvernement, où il a été ministre de l'Agriculture également, le SG du FLN a marqué sa fin de règne à la tête du FLN par des déclarations contradictoires et des positions très controversées sur le président Bouteflika et surtout le feuilleton du cinquième mandat. Débarqué du vieux parti, dont il a perverti la notion du militantisme, via une politique de parachutage effrénée et néfaste, Ould Abbes a démissionné du FLN, à l'occasion du Comité central, tenu, hier, toujours dans l'optique du retrait de son immunité parlementaire.

## PENSÉE



Il y a un an, nous quittait à jamais notre cher frère et ami, Ali-Bouacida Hamid. Pionnier de la presse écrite, il était estimé et respecté par tous. Il était chroniqueur, éditorialiste et conseiller du directeur général de *L'Echo d'Algérie*. Ses éditos sportifs ont fait le bonheur des lecteurs et des quotidiens au sein desquels il a exercé. En cette date commémorative, l'ensemble du collectif du quotidien *L'Echo d'Algérie* se joint à la famille du défunt pour de mander à tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

*A Dieu nous appartenons  
et à Lui nous retournons*

## Présidence de la République Mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, procédé, lundi, à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués.

A ce titre, sont nommés wali, Messieurs :

- Bradai Abdelkader, wali de Laghouat.
- Bouzegza Lounes, wali de Batna.
- Siouda Abdelkhalek, wali d'Alger.
- Belkateb Mohamed, wali de Sétif.
- Yahiatene Yahia, wali de Boumerdès.
- Harfouche Benarar, wali d'El Tarf.

Par ailleurs, sont nommés wali délégué Messieurs :

- El Gouacem Amar, wali délégué de Dar El Beïda.
- Chaïb Eddour Benabdellah, wali délégué de Touggourt.

## Consultations Bensalah reçoit Belkacem Sahli

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu mardi Belkacem Sahli, personnalité nationale, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. L'audience a eu lieu « dans le cadre de la concertation poursuivie par le chef de l'Etat, sur la situation politique qui prévaut dans le pays », a précisé la même source.

## • Effondrement d'un immeuble à la basse Casbah Le procureur de la République ouvre une enquête

Le procureur de la République près le tribunal de Bab El Oued a annoncé, lundi soir, l'ouverture d'une enquête suite à l'effondrement d'un immeuble à Alger. « Le procureur de la République près le tribunal de Bab El Oued a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'effondrement de l'immeuble à La Casbah qui a fait 5 morts parmi les habitants de la Casbah », a indiqué un communiqué dudit tribunal. Pour rappel, un immeuble de 4 étages, sis rue Tamglit, Basse Casbah, s'est effondré, hier matin, faisant 5 morts.

## • Piratage

## L'ONDA poursuit en justice Echourrouk TV, El Bilad TV et Beur TV

L'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), vient de charger 5 chaînes TV privées, épinglées pour non-respect de droits d'auteurs et piratage. En effet, dans un communiqué diffusé, ce mardi, L'ONDA annonce des poursuites judiciaires à l'encontre de pas moins de 5 chaînes, dont Echourrouk TV, El Bilad TV et Beur TV. L'Office a, par ailleurs, formellement démenti avoir été interpellé par EUTELSET sur la question du piratage.





**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)